



Unification d'un sol Maude Le Dû

Master Transformation, PFE 2020

Unification d'un sol

UN EXISTANT FRAGMENTÉ

La parcelle de projet est stratégiquement située à un carrefour de différents tissus urbains (pavillonnaire et grands ensembles) et végétaux composé d'une friche végétale induite par des lignes haute tension, et des jardins potagers. Implantés dans un territoire principalement «dortoir», six bâtiments accueillent des activités tertiaires majoritairement médicales. Deux grandes voies desservent le site et le relient directement au centre-ville de Blois. La parcelle est entièrement construite pour la voiture oubliant ainsi la place du piéton qui n'est plus l'usager principal.

Toutefois ce caractère ne se limite pas au sein de la parcelle mais touche la situation périphérique de la ville. Les différentes entités qui composent le territoire en plus du site sont totalement déconnectées les unes des autres. La forte topographie accentue l'effet de «barrière» des grandes voies de desserte du site.

Le piéton peut difficilement se déplacer à cause de l'absence de cheminement sur le territoire.

LA CONQUÊTE D'UN SOL

Aussi le projet se développe selon l'enjeu du sol dans une optique de requalification de cet espace urbain. À travers le travail du sol je propose une reconnection des différents espaces entre eux de manière à former une continuité d'espaces. La forte topographie, le non-aménagement de la parcelle et la non-relation au sol des bâtiments existants décontextualisent les édifices de leur territoire. Aussi je propose d'exploiter la forte topographie du site de manière à « recréer un sol » à l'instar de fondations de façon à ancrer les bâtiments dans le paysage. Analogie d'un sol qui s'ouvre pour être habité, le nouveau bâtiment implanté à la pointe de la parcelle vient donner une nouvelle façade au site.

Directement relié à l'existant, l'intervention permet de créer une continuité de parcours depuis les locaux tertiaires ou depuis le sol urbain.

Dans une optique de lier aussi à travers le programme est différents tissus, le bâtiment proposera des espaces de coworking pour les auto-entrepreneurs, un restaurant associatif directement en lien avec l'association des jardins blois et des agriculteurs présents sur le territoire ainsi qu'une pharmacie. Le bâtiment offre un espace tramé aménageable en fonction des besoins, allant d'un grand espace de travail à une multiplication de cellules individuelles.

LE PIÉTON PRIORITAIRE

Dans l'optique de défragmenter le site de son contexte, de grands cheminements sont pensés. La voiture n'est plus prioritaire laissant la place à la circulation douce. De grands chemins pédestres organisés dans les porosités entre les bâtiments viennent desservir le site et mettre en scène les différents espaces traversés.

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU VIAIRE

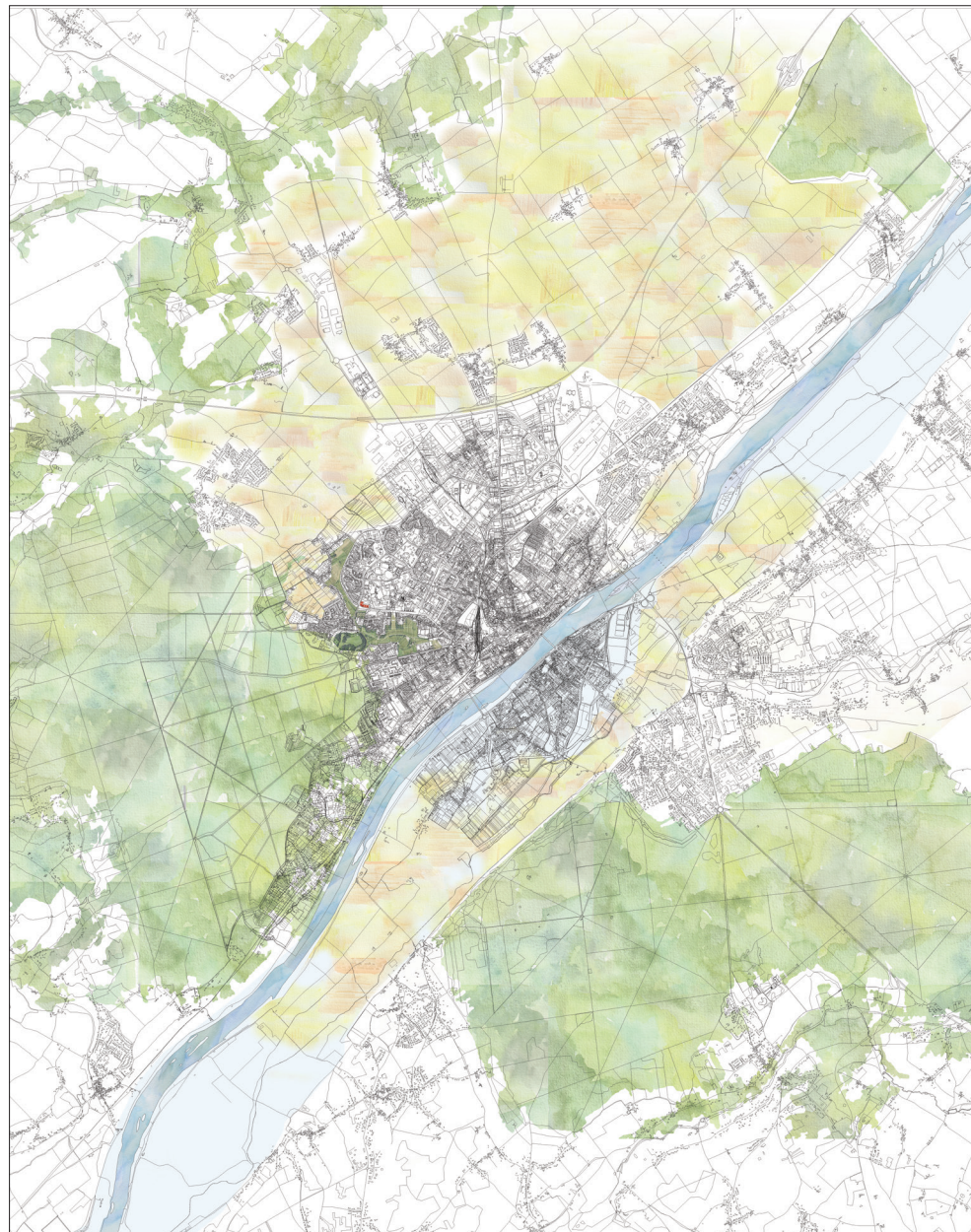
Une restructuration du réseau viaire est faite de manière à avoir une continuité d'espace et d'organiser un parcours paysager dans la continuité du parc de l'Arrou à 5 minutes du site. Le tracé et l'aménagement d'un des axes routiers du site va être repensé de manière à associer les flux doux et rapides.

I.

Etat des Lieux

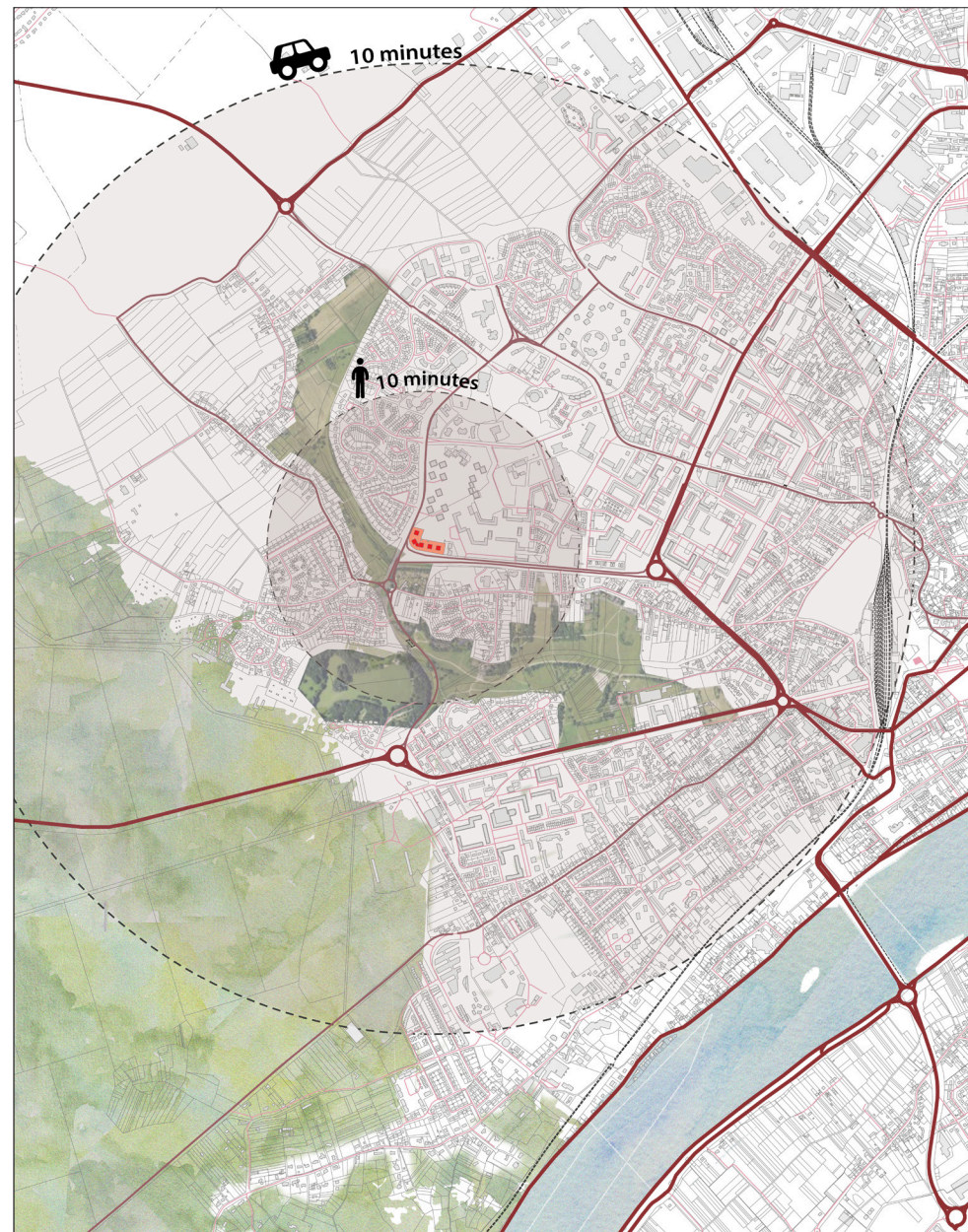
Situations

Cartographies



Échelle territoriale/ géographique

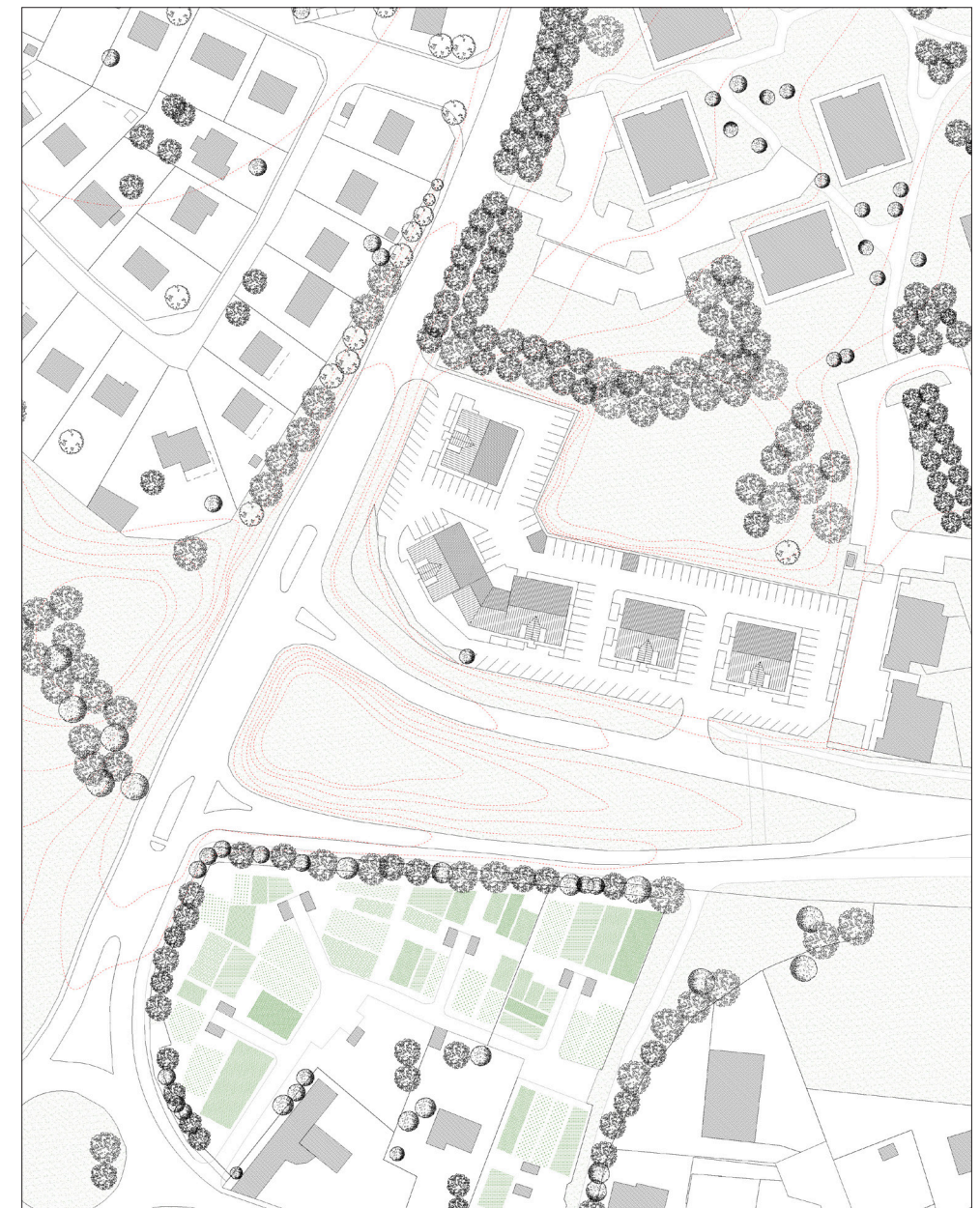
Le territoire de la ville de Blois, très végétal, se caractérise par une très forte activité agricole et de sylviculture. Deux grandes forêts domaniales ceignent la ville implantée sur le lit majeur de la Loire. Le sol géologique caractéristique de cette situation se compose majoritairement de strates de sable et de limon, de calcaire de Beauce, d'argile à silex, de craie, ainsi que de tuffeau de Touraine, favorisant les différentes activités.



Échelle urbaine

De grands réseaux routiers distribuent l'ensemble du territoire de la ville reliant directement la périphérie et le centre ville en une durée de 10 minutes en voiture.

La grande infiltration végétale dans la ville ainsi que les différentes porosités du tissu urbain et naturel offre un paysage très ouvert sur le territoire.



Échelle parcelle

La parcelle est située stratégiquement au carrefour de différents tissus urbains et végétaux. La périphérie ouest de la ville, pouvant être considérée de dortoir, est desservie par de généreuses infrastructures routières. La parcelle est une «vitrine», qui par son aspect architectural, annonce les différents tissus urbains. Une forte topographie artificielle vient modeler les lieux.

L'existant

localisation et des lieux photographique



Une omniprésence de la voiture

Le seuil du site est entièrement artificiel de manière à accueillir les voitures qui sont l'unique moyen d'accès au site. Le piéton est exclu sur ce sol par l'absence d'aménagements pédestres.



Un site enclavé

Le site, malgré sa présence en périphérie de la ville est entièrement urbanisé donnant aux usagers la perception d'un paysage très urbanisé en contraste fort avec le paysage des grands ensembles inaccessibles par les limites artificielles formées par le talus et la barrière.

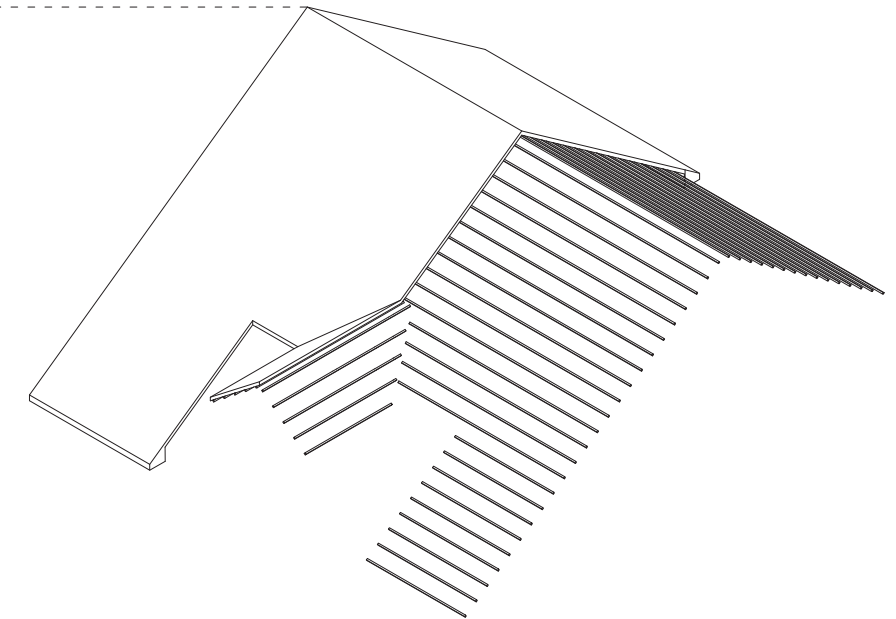
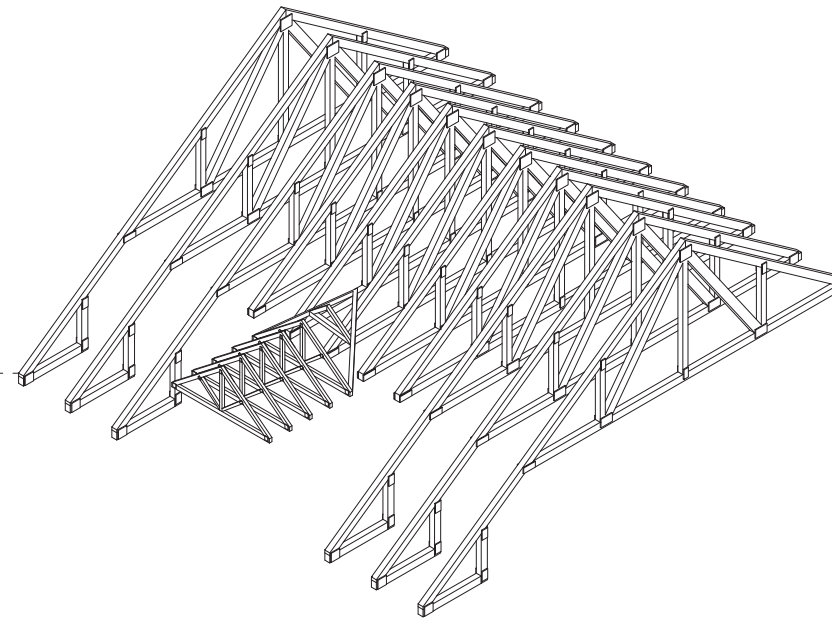
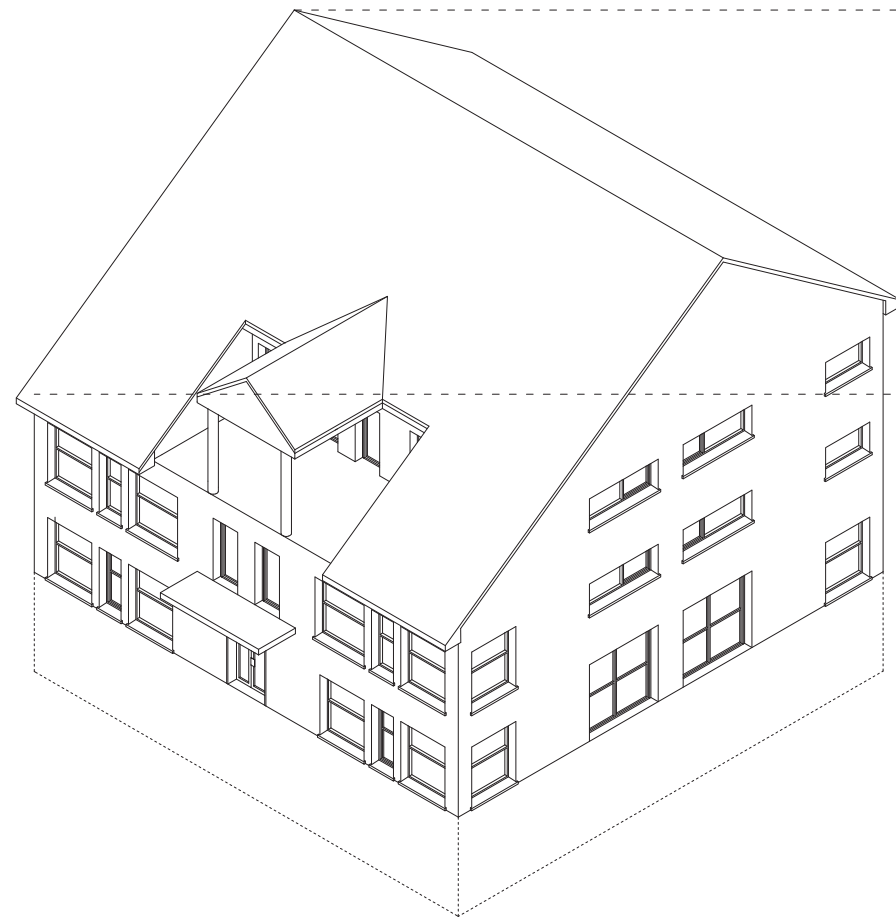
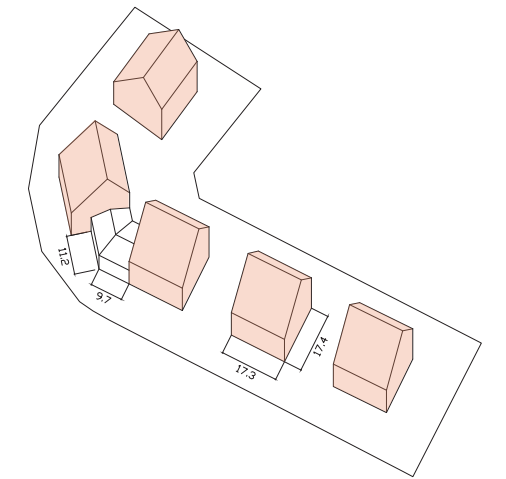


Une limite artificielle du site

À l'avant du site s'offre un paysage majoritairement végétal rendu inconstructible par la présence du réseau électrique. Cependant la forte topographie artificielle et l'infrastructure routière forment une limite infranchissable aux piétons.

Relevé analytique

Catalogue structurelle des bâtiments A, B, D, E, F



Cinq bâtiments de 1 036 m² sur près de 14,5 m de haut pour de 17 m de large et de profondeur sont construits sur le site.

Destinés à accueillir des services tertiaires, les bâtiments sont conçus avec une architecture standardisée en murs parpaing et d'une charpente en bois dissymétrique.

La structure secondaire

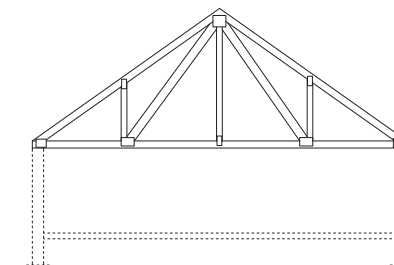
Des lattis viennent directement se poser sur les fermes de la charpente de manière à former un support pour la couverture en ardoise du bâtiment.

Charpente en bois industrielle

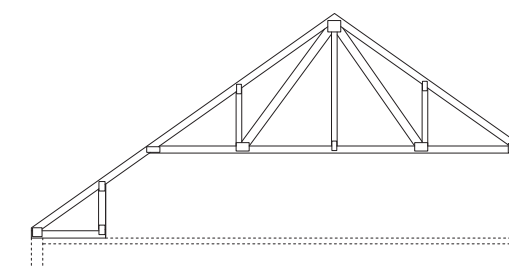
La charpente du bâtiment est une charpente industrielle composée de fermes dissymétriques dites fermes «boiteuses».

Formée de divers éléments en bois maintenus entre eux par des connecteurs métalliques à dents, les fermes sont reliées entre elles par des éléments transversaux assurant la stabilité de l'ensemble.

La multitude de fermes directement, placées sur le chaînage, permet de remplacer les chevrons et les pannes traditionnelles pour recevoir directement les liteaux de couverture et le contre-lattage permettant l'installation de la couverture.



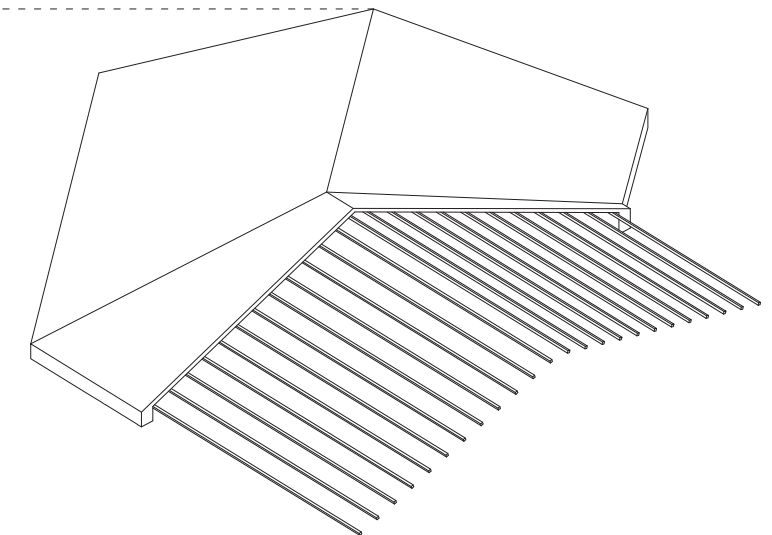
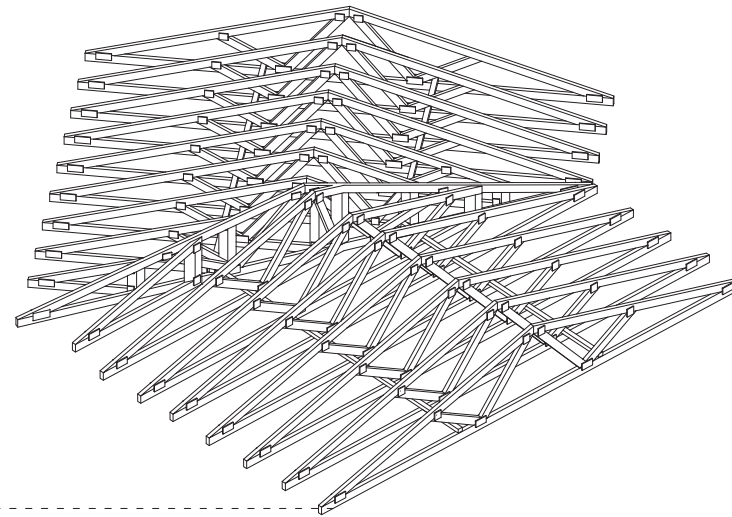
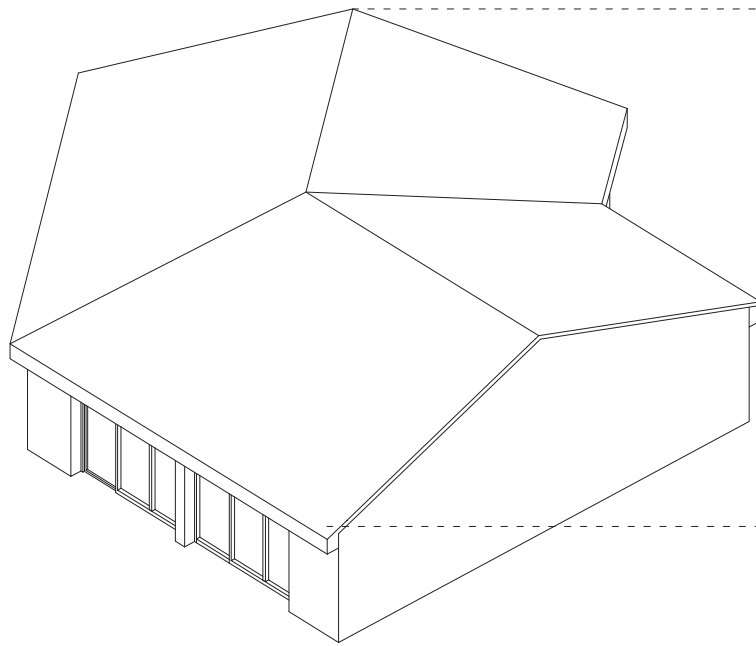
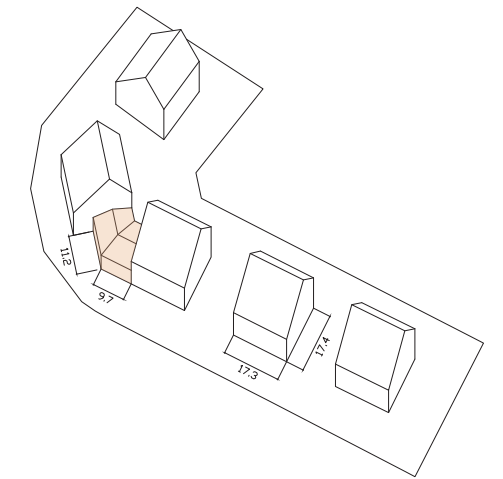
Ferme en treillis en bois présente au centre du bâtiment. Elle repose sur les murs extérieurs en parpaing et franchis 12,5 m.



Ferme dissymétrique dont les points d'appuis sont les murs de refends décalés d'un niveau. Elle a un franchissement de 16,5 m.

Relevé analytique

Catalogue structurelle du bâtiment C



Un sixième bâtiment, de plus petite dimension, est construit sur le site. De 156 m² sur près de 5m de haut pour 12 m de large, le bâtiment accueille un restaurant composé d'une salle d'attente, d'une salle de réunion ainsi que des services. À l'instar des autres bâtiments présents sur le site, le bâtiment est conçu avec une architecture standardisée en murs parpaing et d'une charpente industrielle en bois.

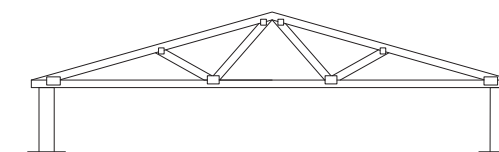
Charpente en bois industrielle

La charpente de ce bâtiment est une charpente industrielle composée de fermes symétriques en «W». Formée de divers éléments en bois maintenus entre eux par des connecteurs métalliques à dents, les fermes sont reliées entre elles par des éléments transversaux assurant la stabilité de l'ensemble.

Cette charpente formée par une multiplication de fermes est légère et facile à mettre en oeuvre en plus d'assurer le support de la couverture. Ces fermes préfabriquées arrivent déjà assemblées sur le chantier permettant l'assemblage immédiat de la charpente.

La structure secondaire

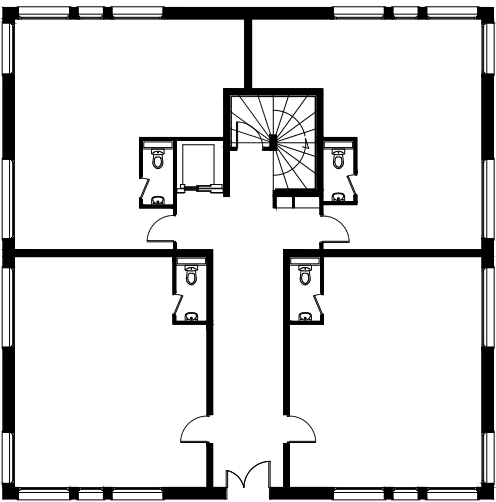
Des lattes viennent directement se poser sur les fermes de la charpente de manière à former un support pour la couverture en ardoise du bâtiment.



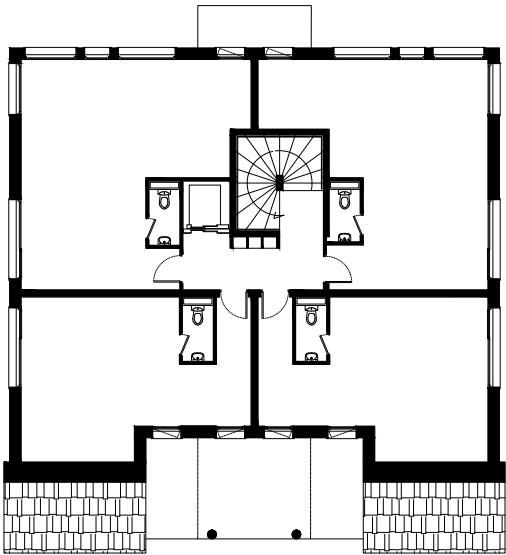
Ferme symétrique en «W» en bois. Elle possède des arbalétriers et des contrefiches et un entrait qui repose sur deux points d'appuis qui sont les murs de refends en parpaing. Elle a un franchissement variable allant de 12 m à 10,5 m et de 13,5 m pour la ferme centrale.

Relevé analytique

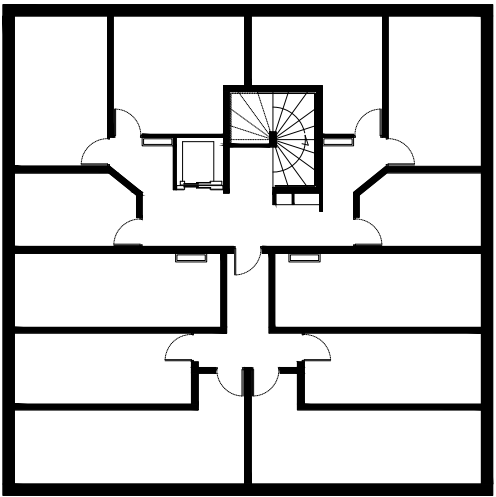
Des bâtiments tertiaires



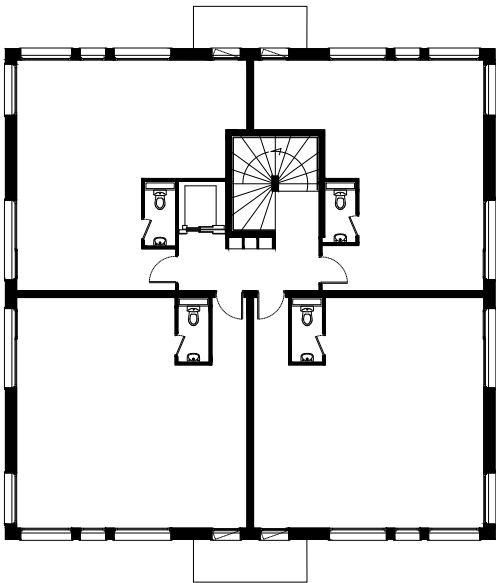
plan Rdc 100e



plan R+2 200e



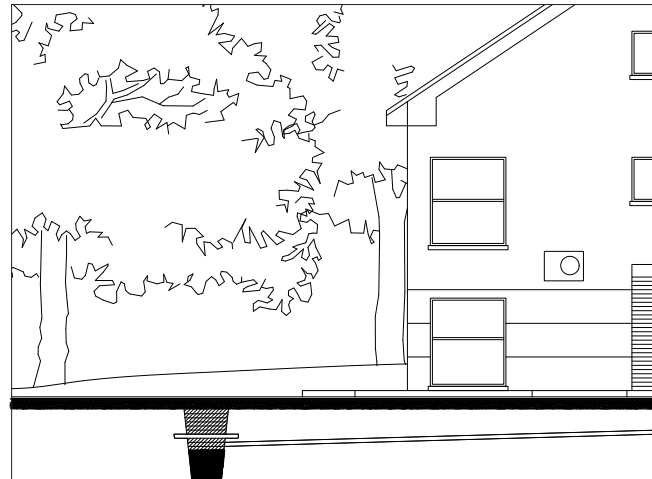
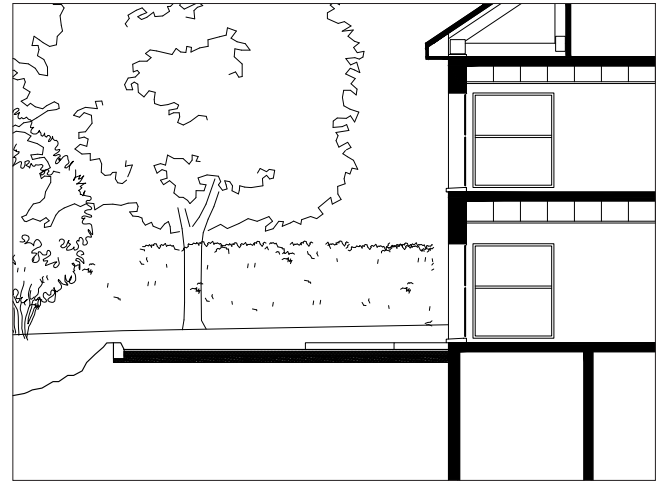
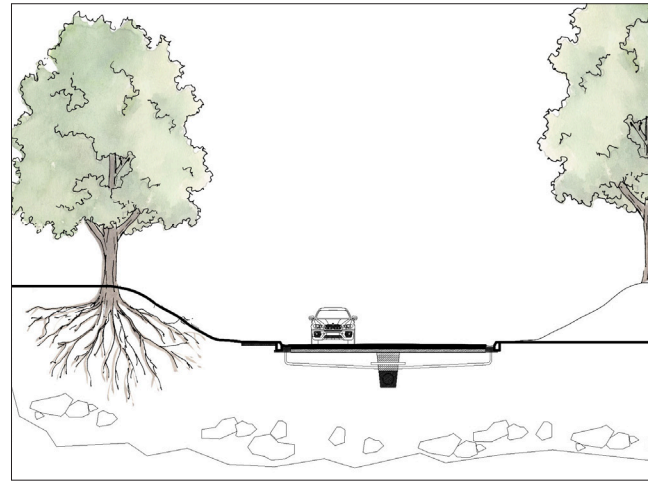
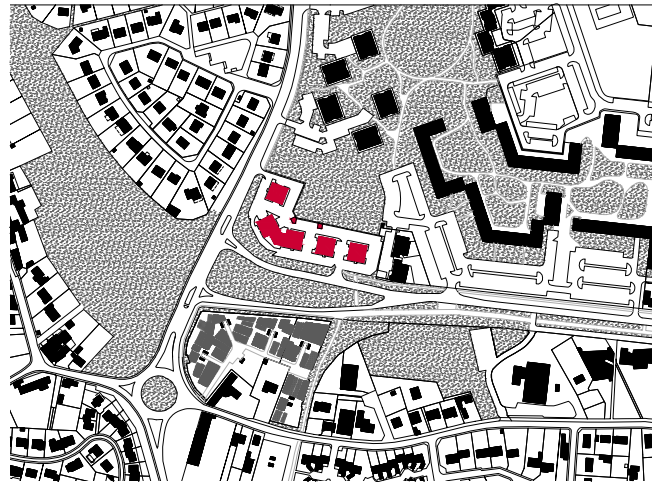
plan R-1 200e



plan R+1 200e

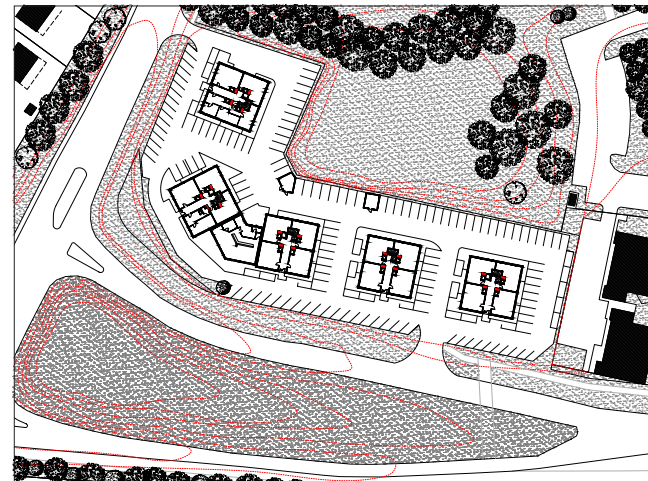
Relevé analytique

Catalogue des sols



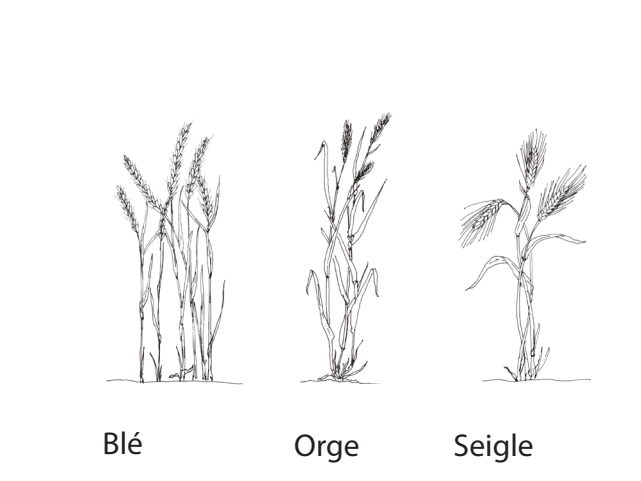
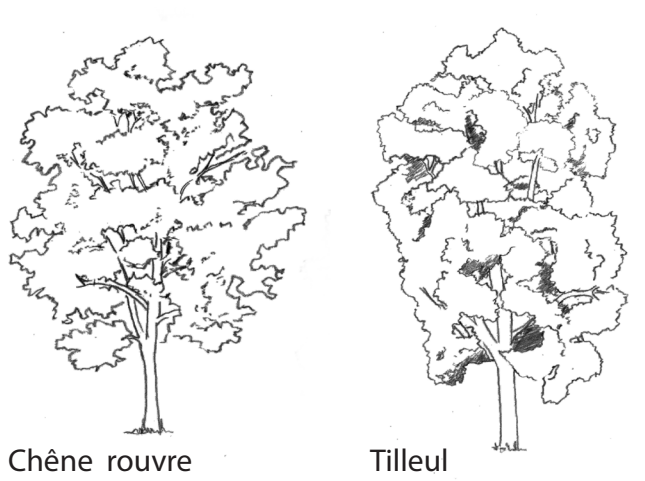
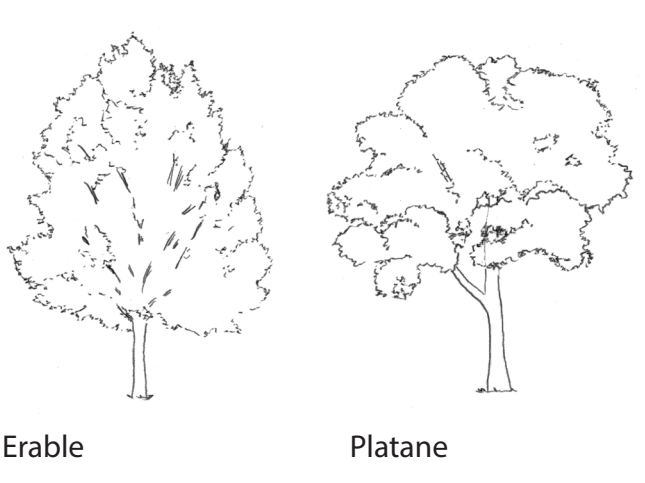
Relevé analytique

Catalogue des ambiances



Relevé analytique

Catalogue du contexte



Relevé analytique

Catalogue de l'infrastructure routière reliant le site à la gare : l'Avenue de l'Europe et Rue Edouard Branly



L'Avenue vient desservir la départementale D201. L'aménagement de la voie, présent en amont, est interrompu au profit d'une division de la voie. Les deux tronçons ne sont plus visibles l'un de l'autre à cause de la forte topographie du talus central.

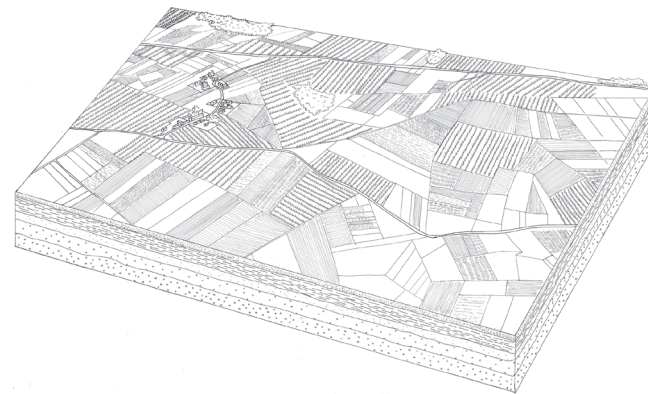
Historique

La construction d'un territoire et d'un site

1750

Le territoire ouest de Blois est marqué par l'aspect ouvert du paysage Beauceron. Caractérisé par un sol riche et aplani, le territoire est marqué par de grandes cultures céréalières et viticoles organisées autour de fermes massives groupées au milieu des vastes champs.

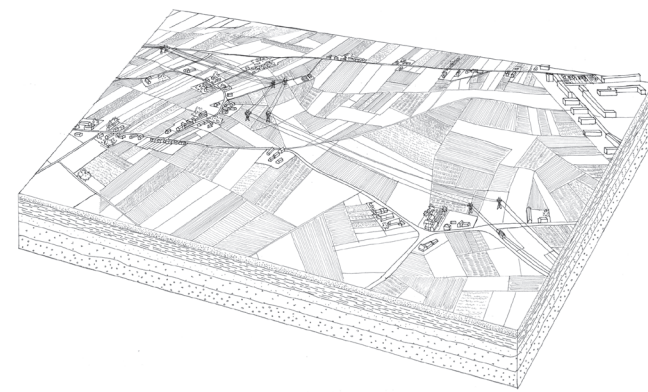
Quelques tracés historiques viennent constituer ce paysage permettant de relier la ville de Blois aux villages à proximité.



1964

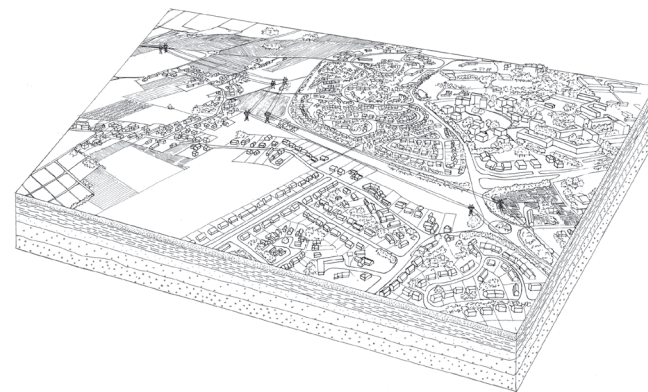
L'électrification du territoire vient composer et développer le territoire par le biais de grandes lignes à haute tension.

La reconstruction de la ville planifie la construction de grands ensembles sur toute la périphérie ouest de Blois empiétant donc sur les terres arables.



2020

La périphérie ouest se compose de différents tissus urbains, comme lotissements et grands ensembles, acquis au fur et à mesure de l'étalement de la ville. Une tension se crée donc face à cette infiltration agricole due à la rencontre de la grande infrastructure énergétique et de la ville créant une faille végétale dans le territoire construit.



1989

Le site est un espace libre résultant de la construction des Grands Ensembles et des deux grandes infrastructures routières qui modèlent le territoire.

Ces dernières sont pensées très larges en prévision d'un fort trafic routier amenant une urbanisation de la périphérie de Blois pour la voiture.



1997

Le site est situé à la pointe d'un îlot de Grands Ensembles face au tissu pavillonnaire. Laisseée vacante dès l'apparition des grands ensembles, une partie de la parcelle est employée à accueillir un petit terrain de cross. Séparé des bâtiments par un alignement d'arbres d'un côté, le terrain est bordé d'un autre côté de deux grands axes routiers, soit l'Avenue de l'Europe reliant directement la périphérie au centre ville, et la départementale D201.



2008

Le projet de construction de bâtiments de services tertiaires voit le jour. Dans une tentative de relier les différents tissus, le projet offre la construction de 5 grands bâtiments à double pente de même dimension que les plots présents à l'arrière de la parcelle.

En l'état, nous pouvons voir la construction des fondations et des sous-sols des bâtiments.



2020

Le site, situé stratégiquement au carrefour de différents tissus, n'est accessible qu'en voiture. Urbanisée à 100% pour la voiture, le piéton n'a pas sa place sur la parcelle. Les différents aménagements pédestres sont stoppés brusquement en amont de la parcelle. En raison de l'activité tertiaire et professionnelle qu'offre la parcelle, le site est l'un des rares point «dynamique» du territoire ouest de Blois.



Intentions

Problématique



Comment rassembler un territoire et des fonctions fragmentées à l'interface du pavillonnaire et des grands ensembles du quartier de la Pinconnière à Blois ?

Énoncé du programme

Échelle du territoire

- Reconnecter les différentes entités du territoire
- Ouvrir le site, Accentuer la traversabilité des lieux
- Donner une nouvelle façade, présence à ces lieux d'activités



Déconnecté d'un territoire composé de différents tissus urbains et végétaux qui évoluent individuellement, il s'agit donc de recréer des continuités physiques entre les différents espaces fragmentés qui caractérisent le site par le biais de la reconquête du sol. Cette reconquête s'effectuera par le biais de nouveaux cheminements pédestres et routiers, mais aussi par la construction d'un bâtiment semi-enterré inscrit dans la forte topographie du site. Le sol devient donc habité. Cette réponse architecturale va permettre, en plus de connecter différents niveaux sols, l'incorporation de nouveaux cabinets médicaux, d'un restaurant associatif, et de grands espaces de travail en coworking. Ce programme, relié au contexte, va notamment s'adresser aux auto-entrepreneurs présents dans le pavillonnaire et les grands ensembles.

La place du piéton est aussi totalement repensée. Jusqu'à présent rejeté, il s'agit d'inverser cette tendance et de mettre les flux doux au centre de ce territoire. De grands réseaux pédestres permettront de créer des continuités entre les différents espaces du territoire.

Échelle de la parcelle

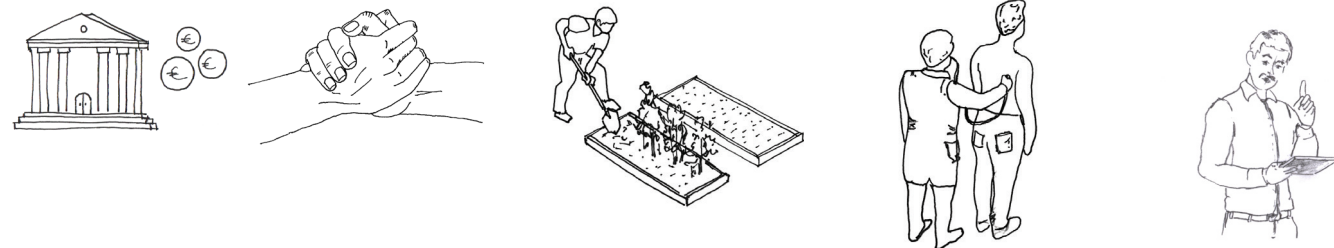
- Augmenter le confort d'usage
- Offrir de nouveaux espaces aux professionnels
- Créer des lieux d'entraide



Échelle du quartier

- Accentuer l'activité
- Reconnecter les bâtiments existants à leur contexte
- Le piéton devient usager et acteur dans le quartier

Municipalité Association Agriculteurs Professionnels Citoyens
Auto-entrepreneurs



Attitudes de transformation 1

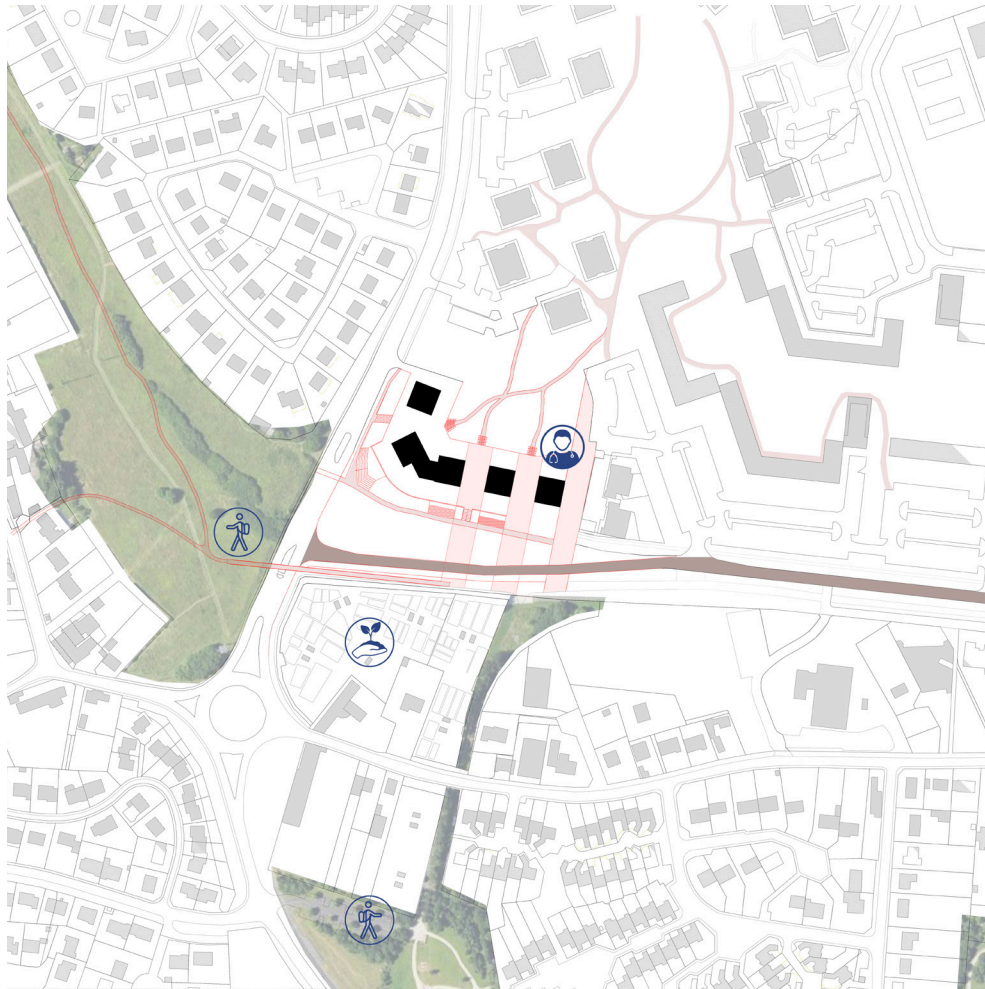


Figure territoriale

Le projet s'inscrit donc en périphérie de la ville et directement relié par la grande Avenue de l'Europe au centre-ville. L'intervention n'est figure de ressource que par la proposition de locaux tertiaires. Elle s'inscrit à l'échelle territoriale par la création de nouveaux parcours et de la restructuration du réseau viaire. Cette restructuration permet la reconquête de nouveaux espaces jusqu'à présent impraticables, comme la grande friche à l'ouest ou encore le talus face au site. Un nouveau tracé de l'avenue de l'Europe est travaillé au sud du site de même que son aménagement brusquement interrompu, le tout dans une volonté de créer un espace qualitatif au flux doux et rapides.

Un parcours continu et paysager, dans la continuité du parc de l'Arrou plus au sud, se construit et s'aménage grâce à une passerelle pédestre, qui en enjambant la D201, relie le sol du site à la friche.



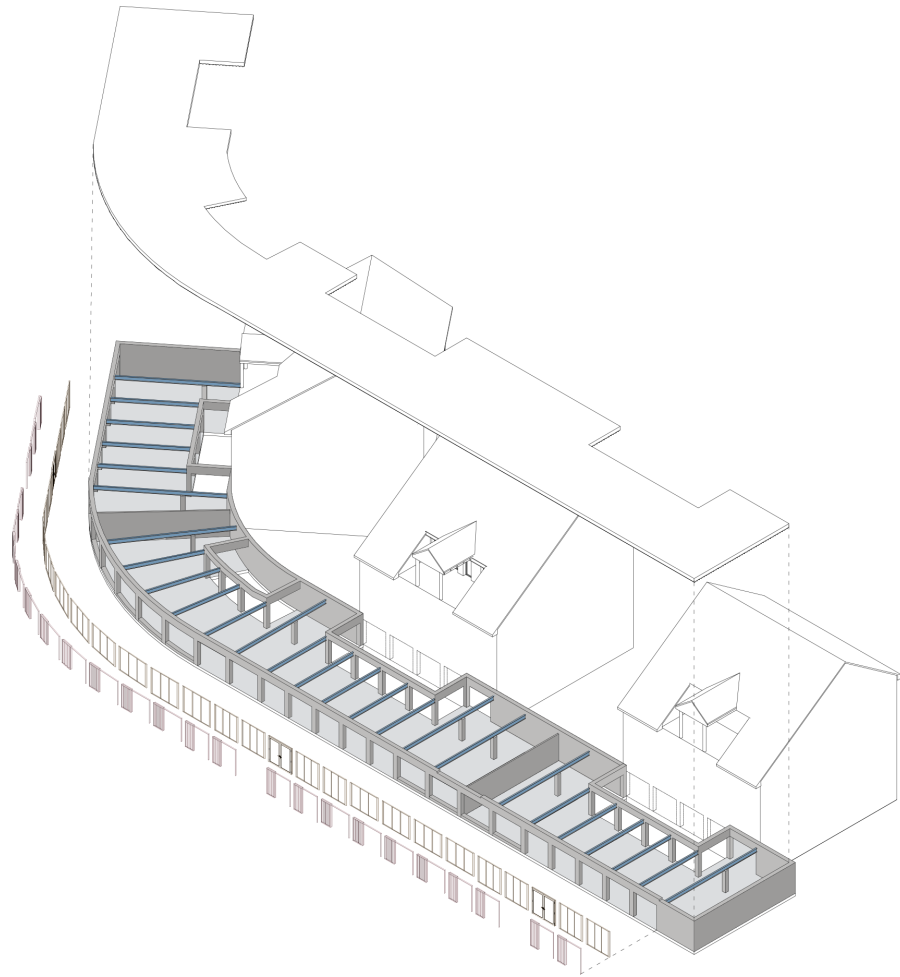
Figure architecturale et valeurs de l'existant

Le projet s'inscrit dans une problématique de réparation d'un site déjà existant. L'intervention vise à la reconquête d'un sol à la topographie très présente, par le biais de la construction d'un édifice qui vient se glisser sous le niveau du rez-de-chaussée. Moyen de redonner une base construite et des fondations à ces bâtiments existants pour les lier à un sol, cette intervention est aussi le moyen de reconnecter les deux niveaux du site. Connecté à la fois à la circulation et au sous-sol des bâtiments déjà construits et au sol du site, le projet s'ouvre et offre des espaces qui jusqu'à présent étaient destinés à la voiture.

Hormis le restaurant qui disparaît, les cinq autres bâtiments existants subissent de légères modifications en façade et en partition intérieure de manière à améliorer le confort et les espaces de travail.

Développé à l'horizontal, le nouveau bâtiment relie par le sous-sol trois édifices, qui au rez de chaussée sont indépendants. Ouvert sur toute la longueur de la façade sud, le bâtiment fait face à la passerelle qui crée une ligne d'horizon pour l'édifice.

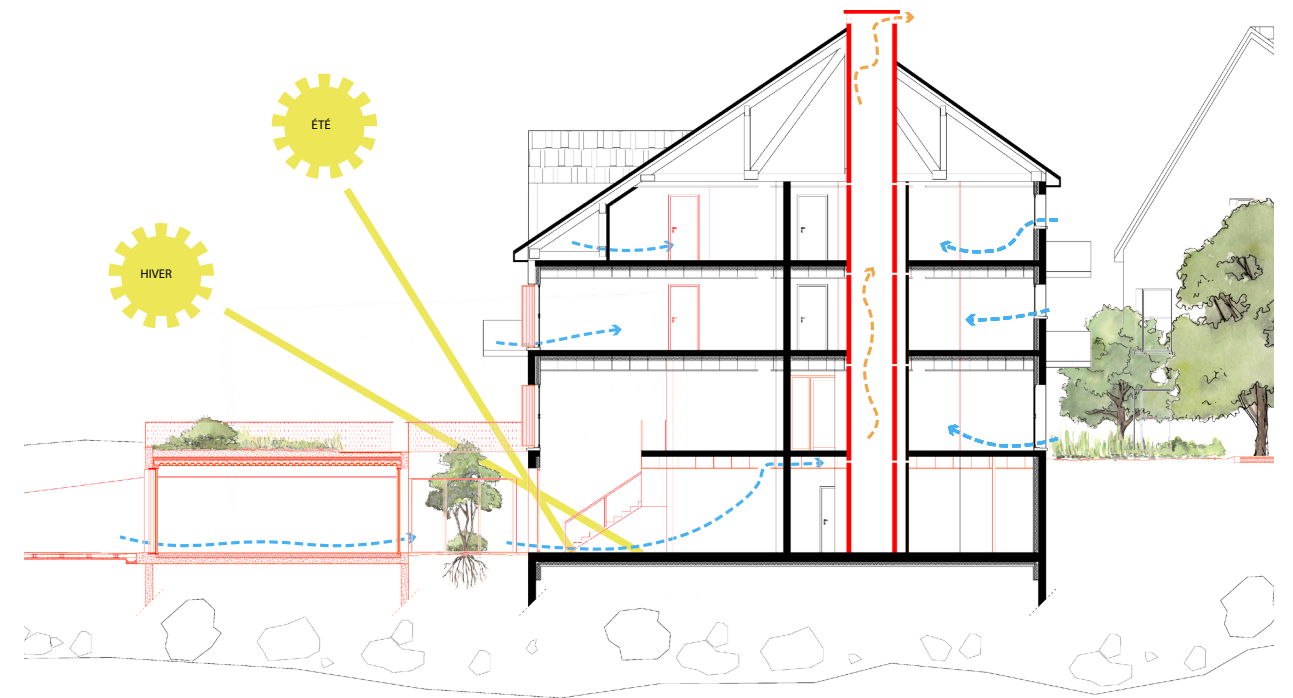
Attitudes de transformation 2



Principes structurels

Pensé et construit à l'instar d'un sous-bassement, le bâtiment est voulu très massif. Il se compose de murs de soutènements en béton, nécessaires pour maintenir le talus.

Toutefois c'est une structure mixte qui vient composer le bâtiment par la présence de grandes poutres IPN métalliques de 40cm encastrées dans les murs périphériques, porteurs, afin de franchir les 8 ou 12 mètres de portée. Des poteaux intermédiaires de béton alignés aux piles des patios viennent ponctuellement porter les charges des poutres lors des grandes portées. Cette structure est pensée indépendamment de la structure existante des bâtiments déjà construits sur le site.



Stratégie bioclimatique

De manière à favoriser le confort interne des bâtiments, une stratégie bioclimatique est développée. Une ventilation naturelle est pensée pour le nouveau bâtiment ainsi que pour ceux déjà existants. Pour ces derniers, une cheminée de ventilation est imaginée. Directement alimentée des sous-sol et des ouvertures en façade, l'air parcourt les différents espaces. Des gaines, dans le faux plafond, vont par la suite conduire cet air dans ces cheminées qui vont extraire l'air vicié. Les patios en plus d'offrir un confort lumineux vont permettre une ventilation naturelle traversante pour l'ensemble du nouveau bâtiment. Des brises-soleil vont être pensés pour la façade du nouveau bâtiment et rajoutés aux bâtiments existants afin d'occulter la lumière d'est, du sud et d'ouest. Ces derniers amovibles vont donc créer une façade vivante aux bâtiments. S'ajoutant à cela, une végétation saisonnière va prendre place entre les bâtiments existants de manière à rafraîchir les pignons lors des périodes estivales.

Attitudes de transformation 3

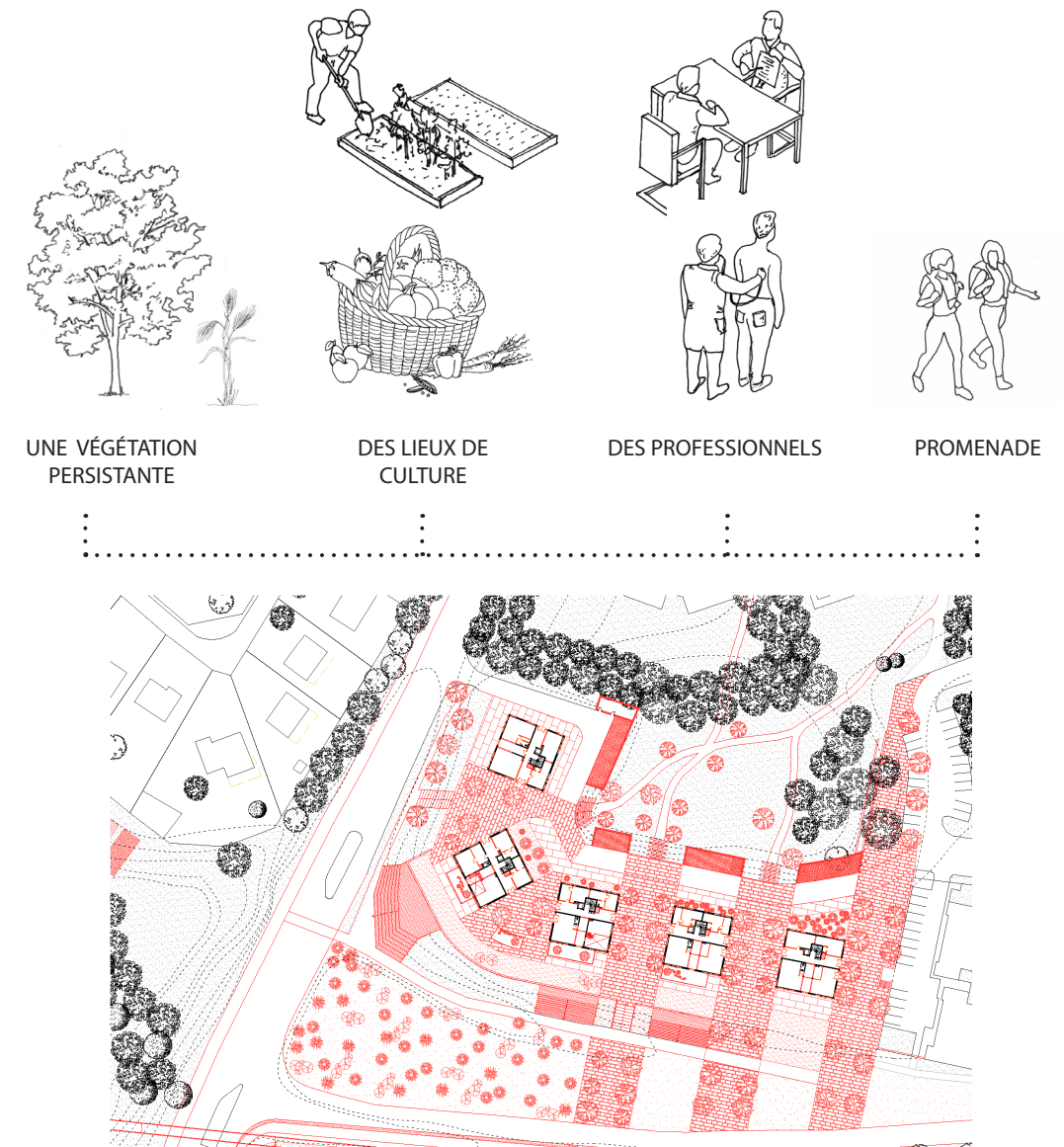


Figure programmatique spécialisée et principe de distribution

L'un des grands enjeux du projet est le cheminement piéton au sein du territoire et de la parcelle. L'omniprésence de la voiture sur le site fait directement disparaître le piéton. Aussi dans le cadre du projet il s'agit d'inverser la tendance et de remettre le piéton au centre du site. Ainsi, à l'échelle territoriale, de grandes circulations piétonnes accentuent la traversabilité du site de manière à reconnecter l'utilisateur aux différentes entités du territoire.

À l'échelle de la parcelle, la circulation organise le projet. Une nouvelle distribution traversante, reliée aux grands axes piétons, va desservir les rez-de-chaussée des bâtiments existants.

Le nouveau bâtiment, vient s'accrocher aux sous-sols existants de manière à bénéficier de la circulation verticale ascenseur et escaliers déjà présente. À chaque nouveau programme, un sous-sol lui est rattaché, où un patio vient articuler la liaison entre l'ancien et le nouveau. Le bâtiment est aussi desservi en façade par l'ancienne voie de l'Avenue de l'Europe transformée en circulation douce.



Identification des ressources

Le territoire ouest de Blois se compose de différentes ressources qui caractérisent la périphérie de la ville, soit;

Une ressource paysagère fortement marquée par la présence de végétation, de grandes étendues en friche, et d'un parc urbain.

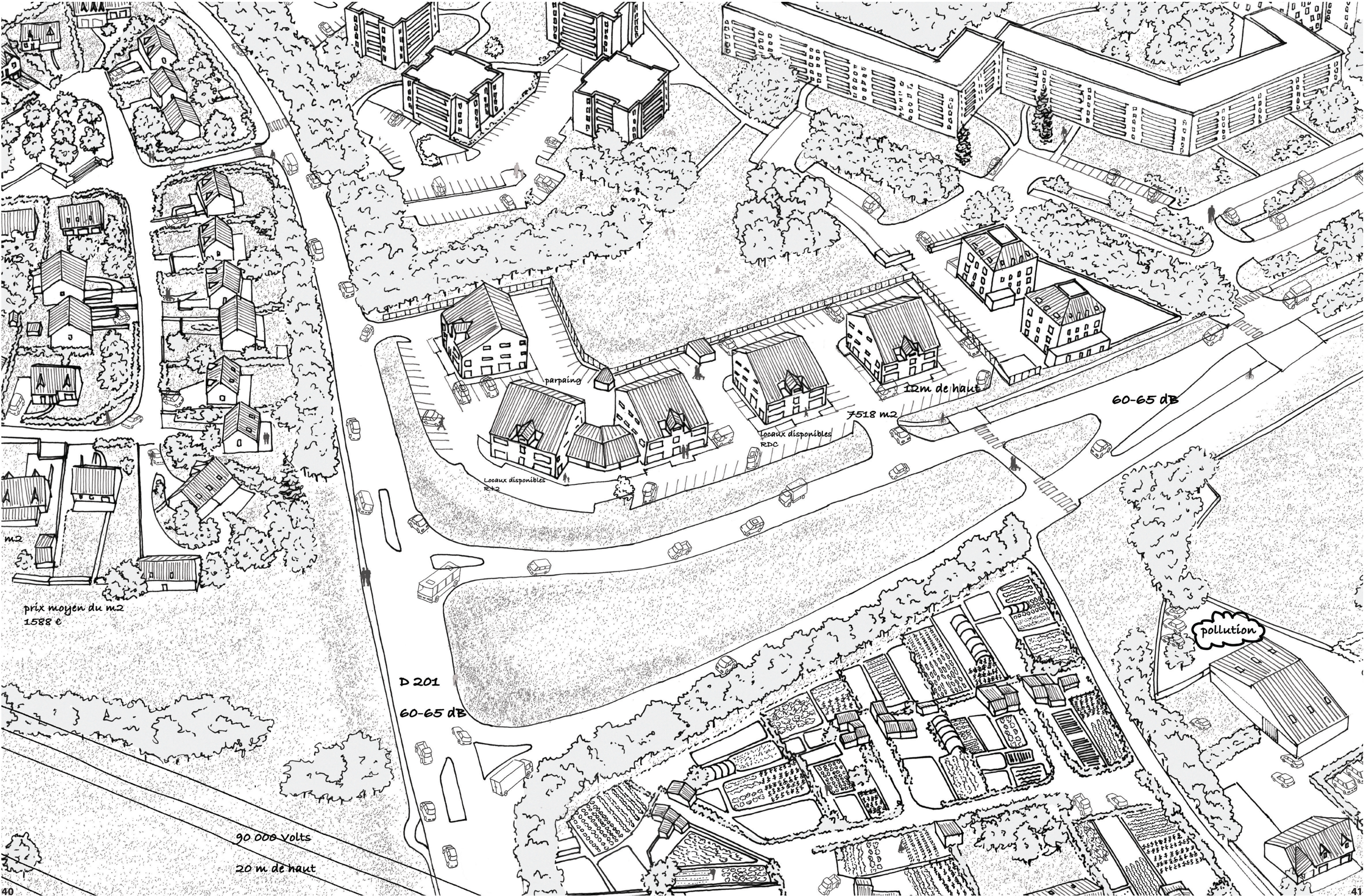
Une ressource agricole avec les étendues de jardins potagers.

Une ressource professionnelle par la forte présence de la profession médicale sur la parcelle en plus d'autres activités tertiaires et de service. Ces activités marquent un fort contraste avec la situation davantage «dortoir» de cette partie de la ville.

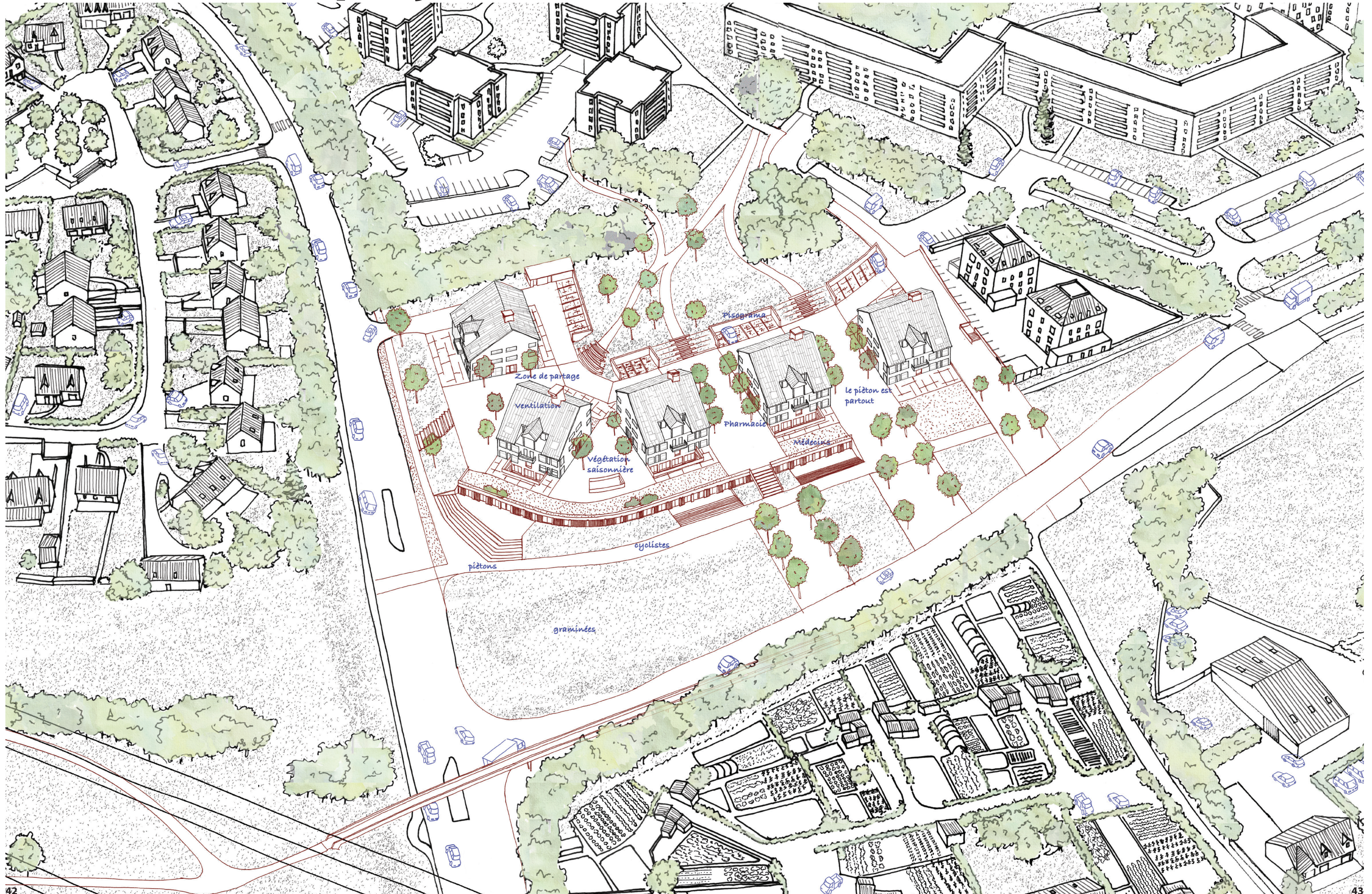
Ces ressources sont, malgré leur proximité, dissociées les unes des autres. Aussi, le projet a pour vocation à travers le sol et divers cheminements de relier ces différentes ressources qui caractérisent ce territoire.

projet

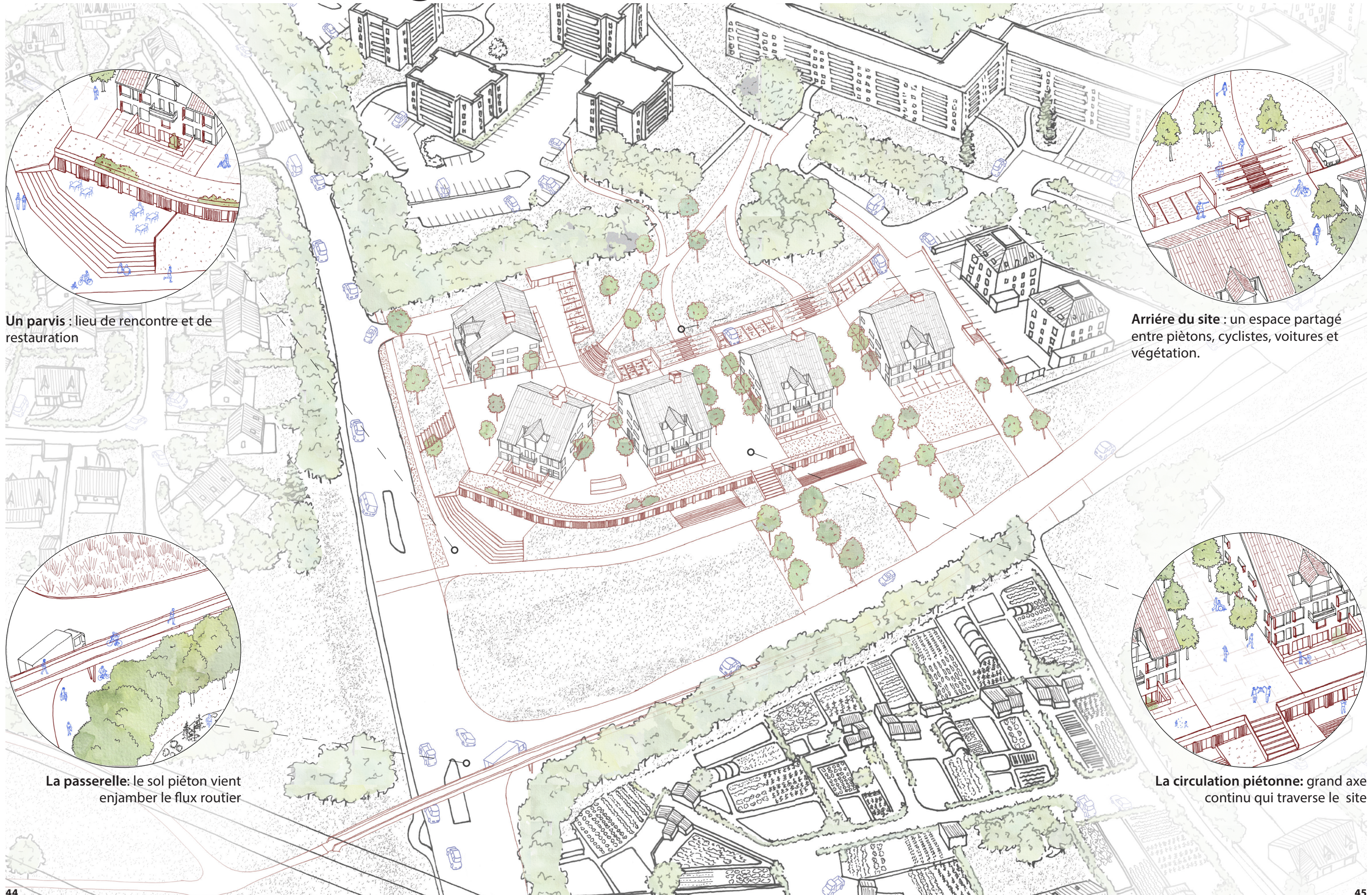
Axonométrie existant



Axonométrie projet



Situations et usages



Un parvis : lieu de rencontre et de restauration

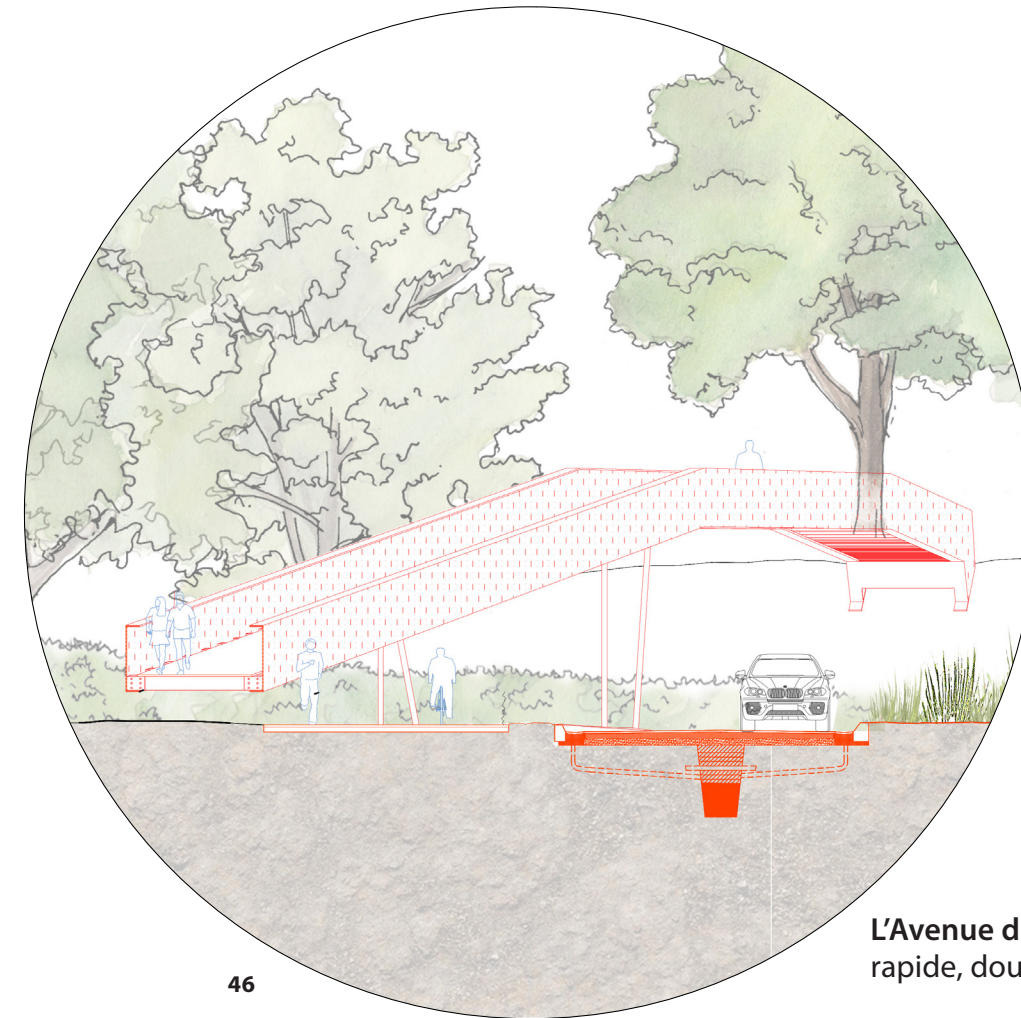
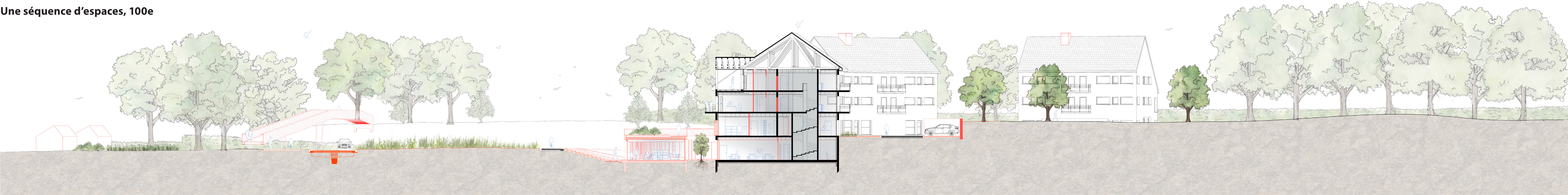
Arrière du site : un espace partagé entre piétons, cyclistes, voitures et végétation.

La passerelle: le sol piéton vient enjamber le flux routier

La circulation piétonne: grand axe continu qui traverse le site

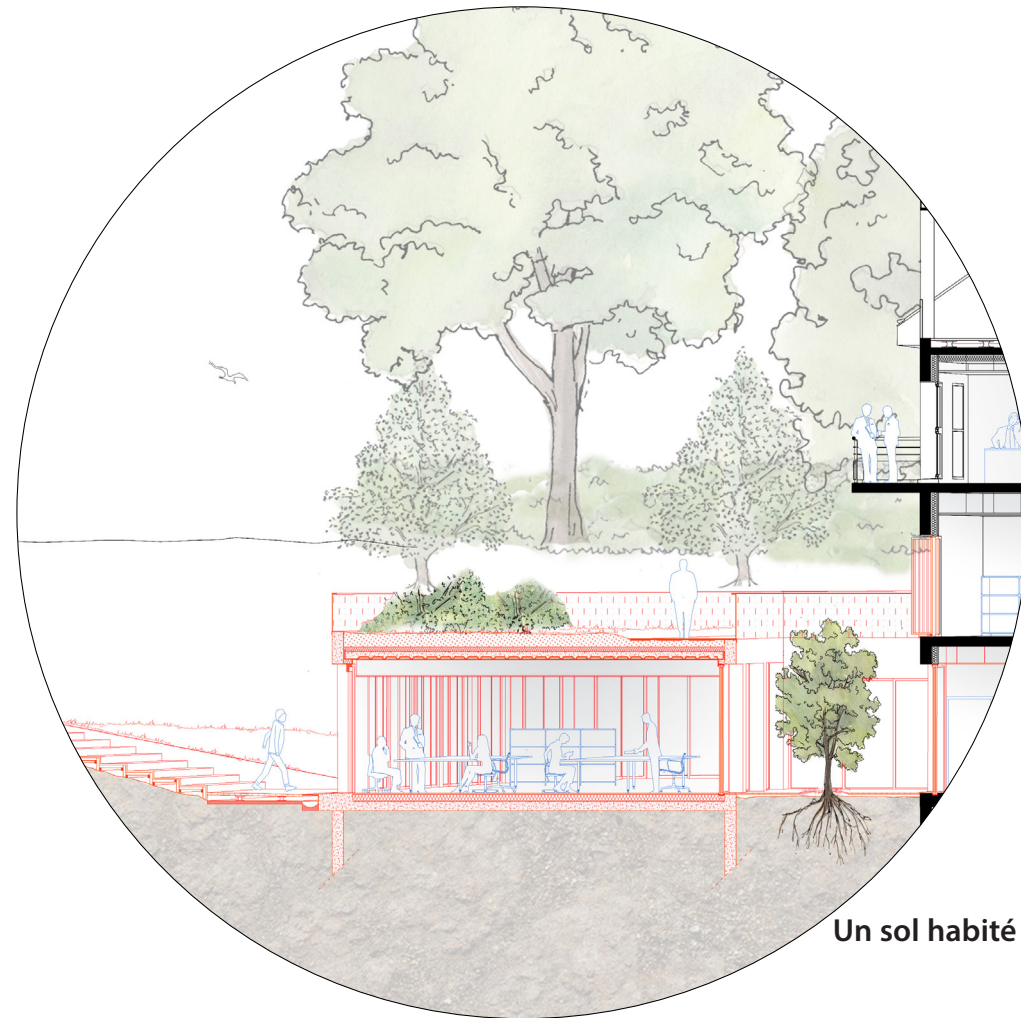
Coupe perspective

Une séquence d'espaces, 100e

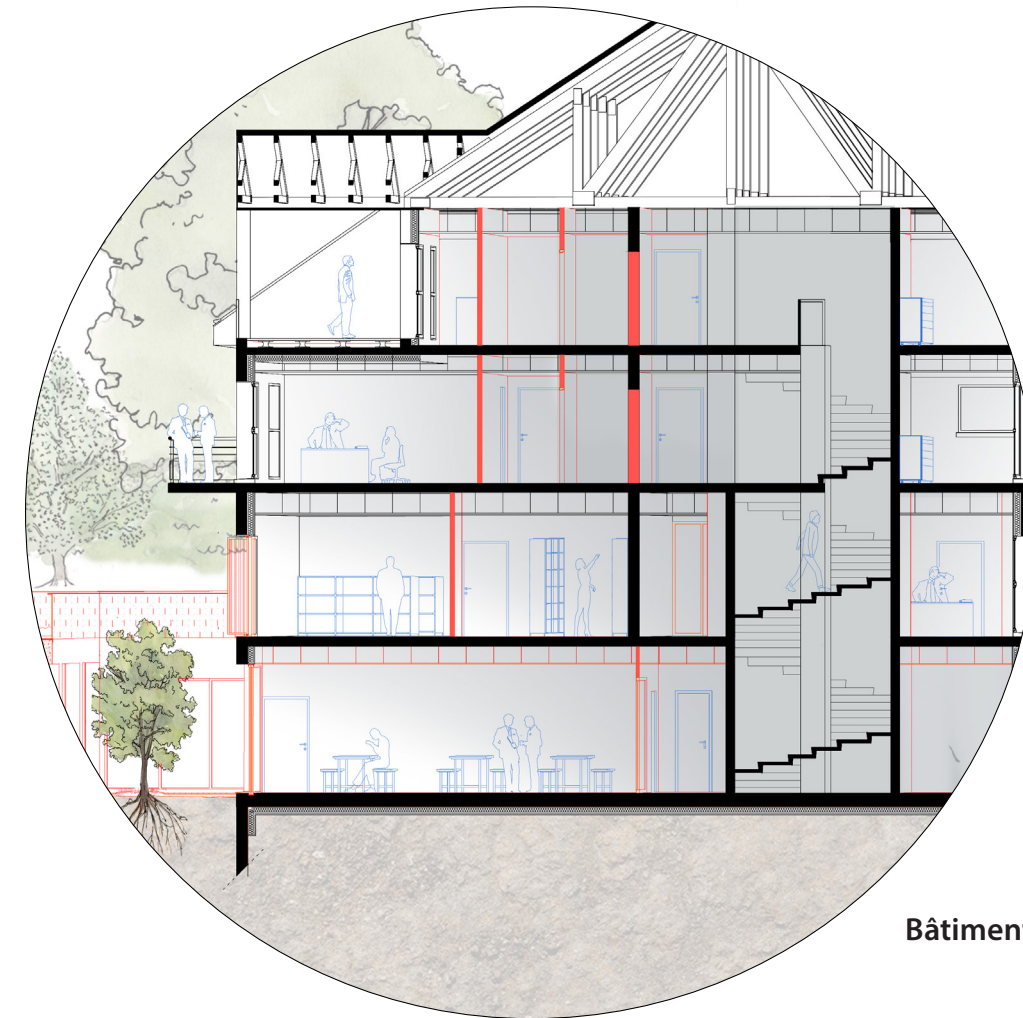


L'Avenue de l'Europe : un sol qui associe flux rapide, doux et parcours paysager

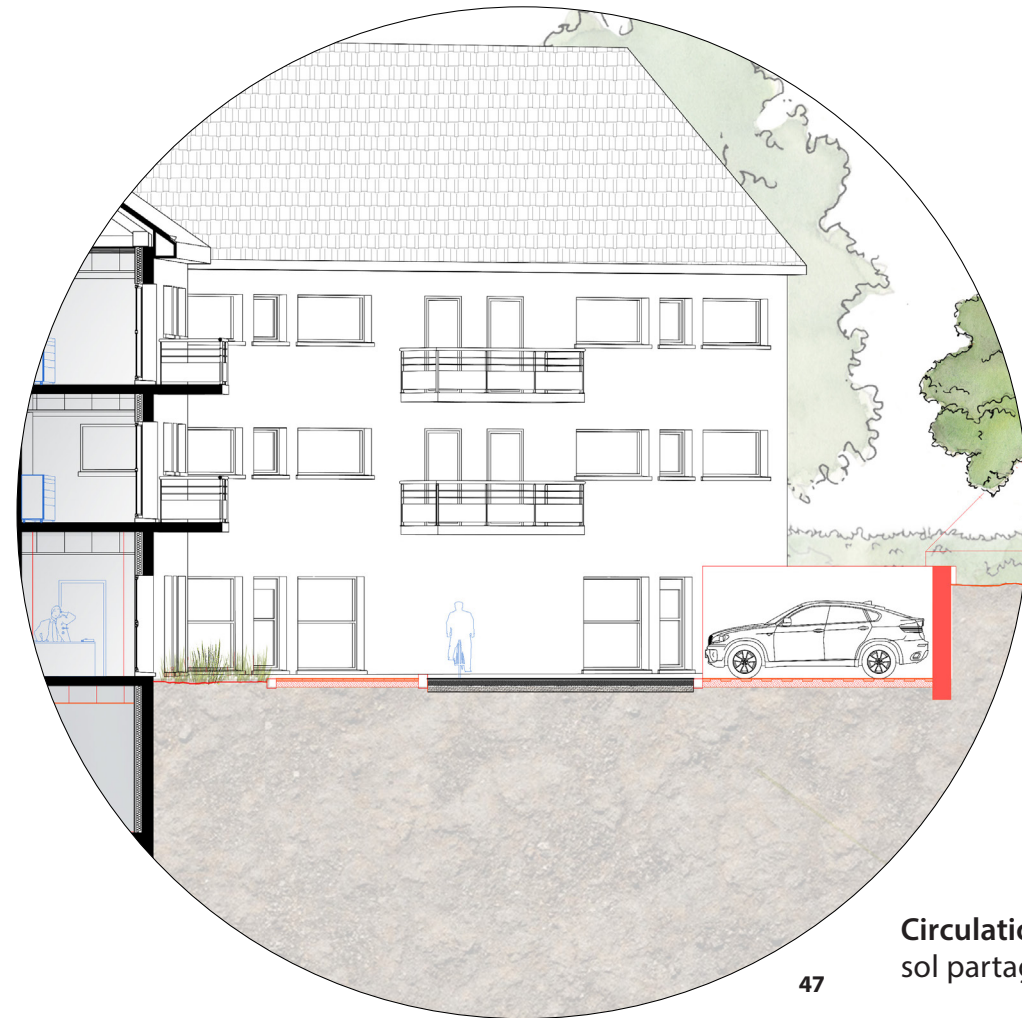
46



Un sol habité : espace de coworking

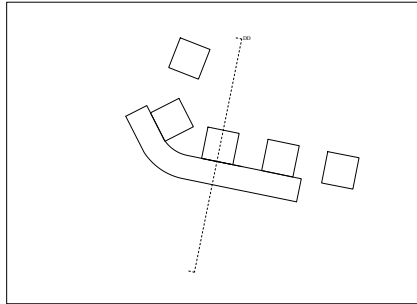


Bâtiment existant : un sous-sol unificateur



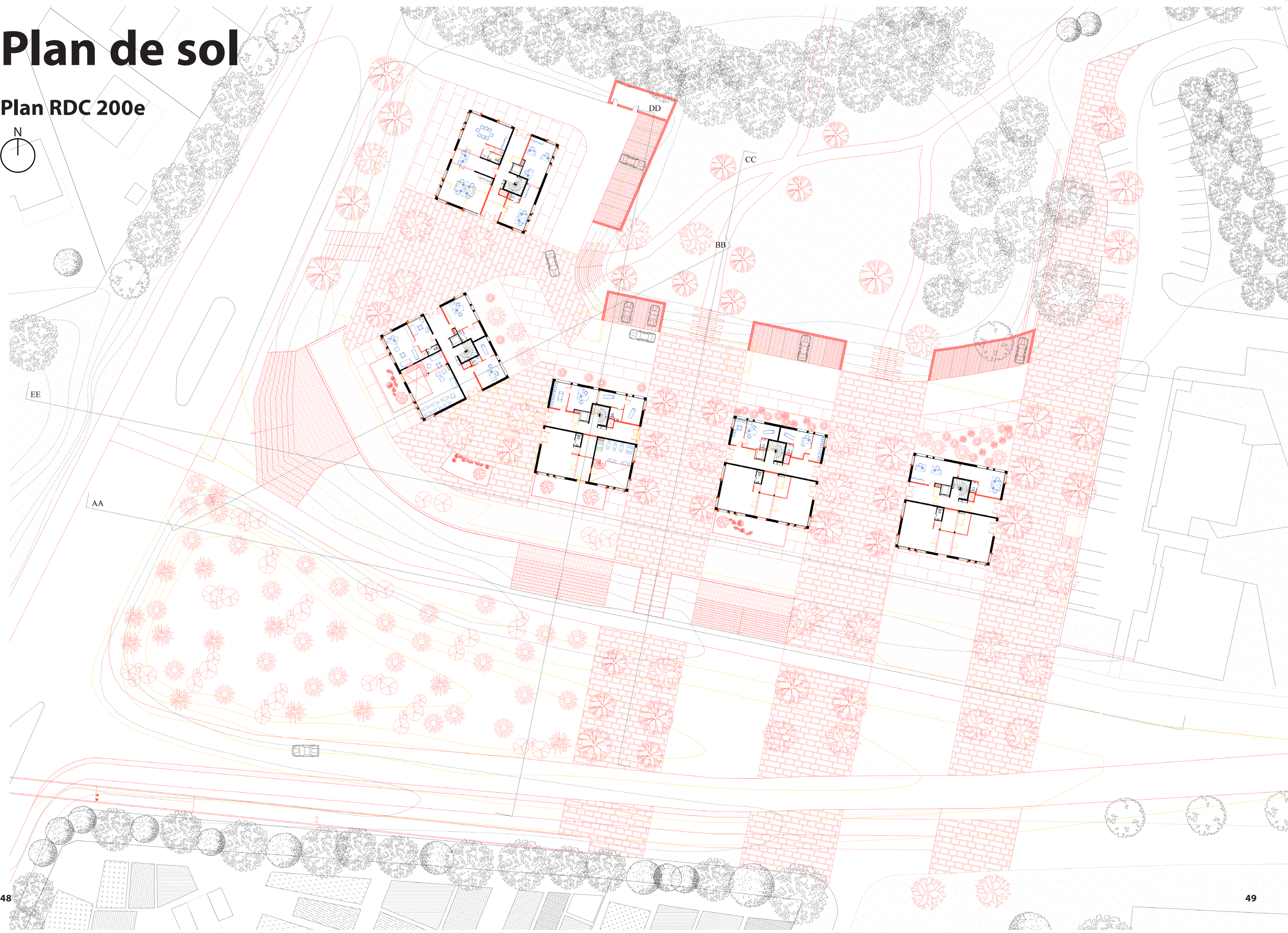
Circulation arrière : poche de stationnement et sol partagé entre piétons et voitures

47



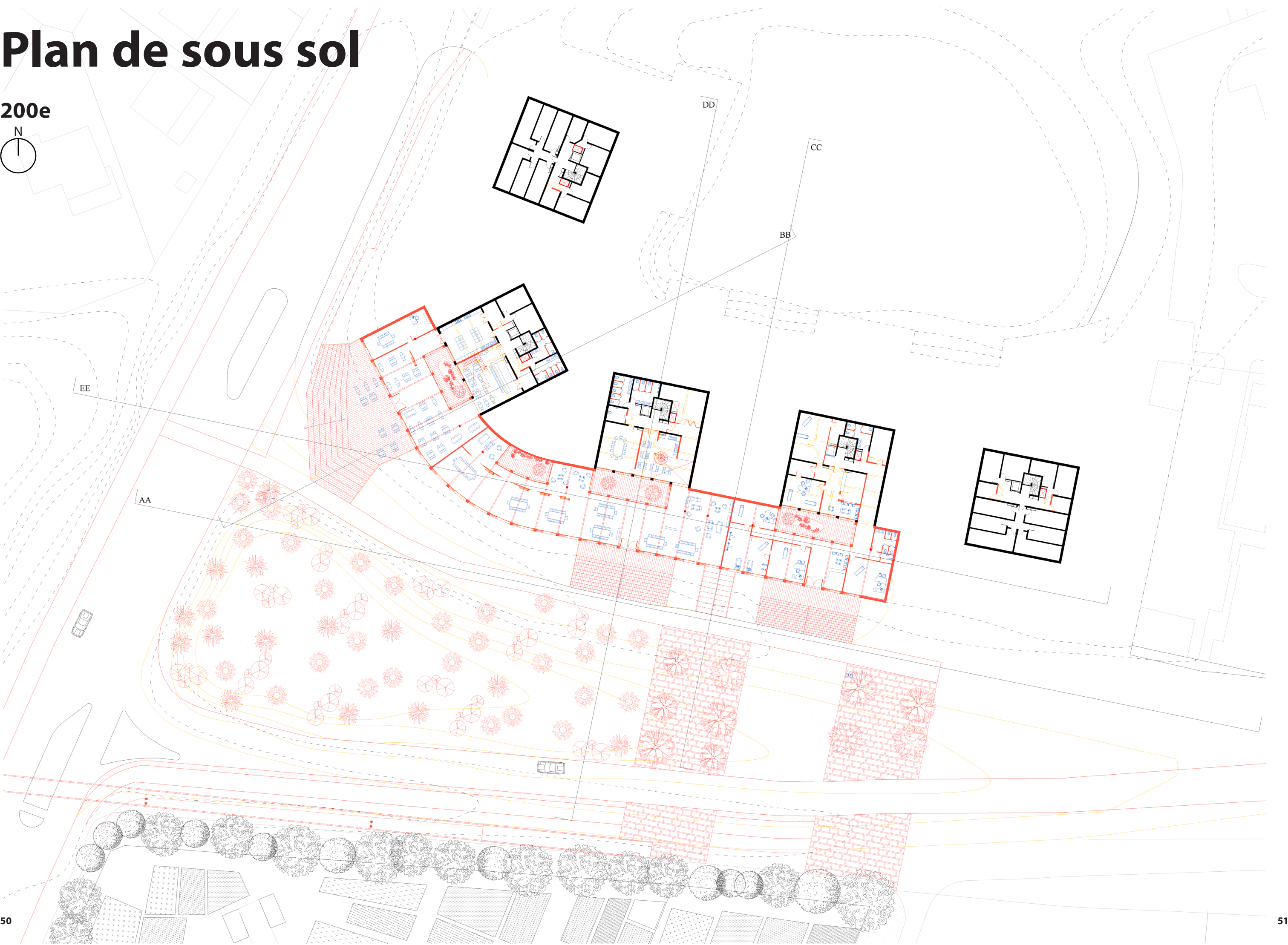
Plan de sol

Plan RDC 200e



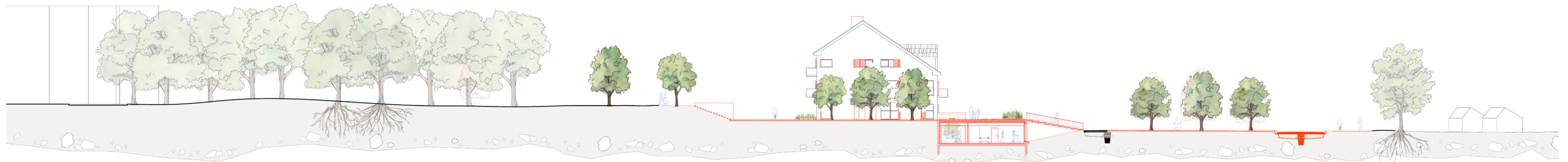
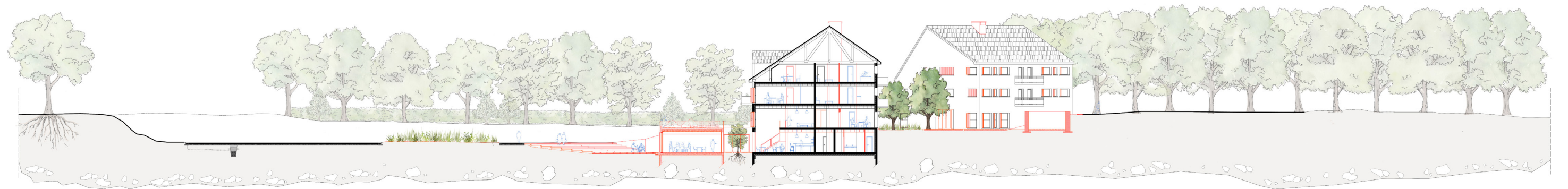
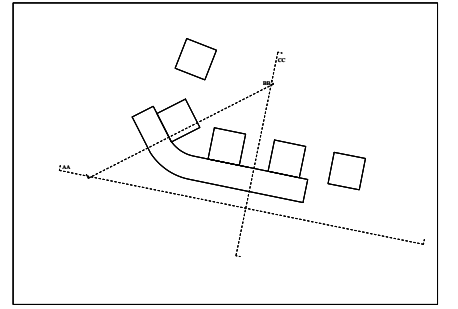
Plan de sous sol

200e



Coupes territoriales

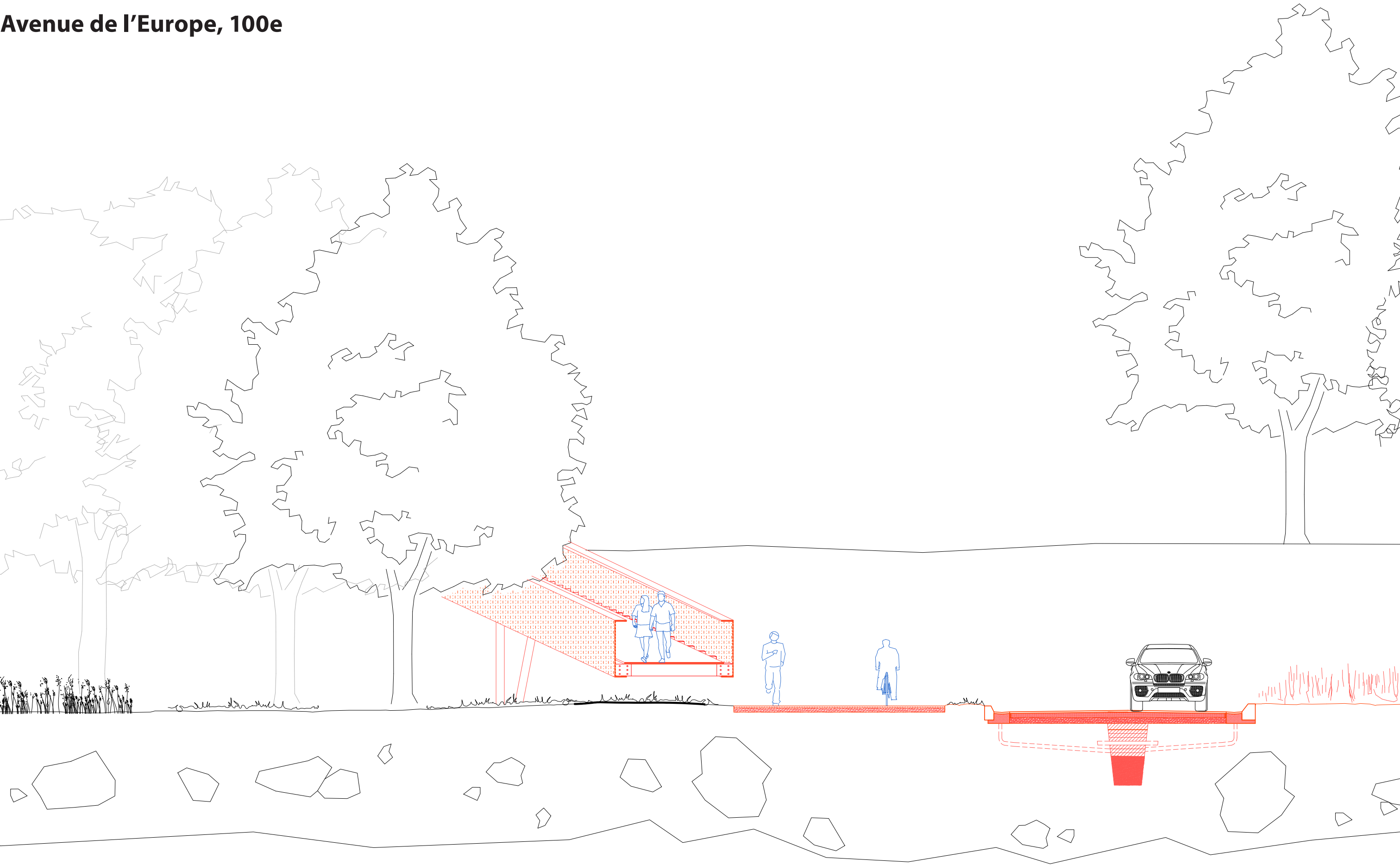
200e





Coupe

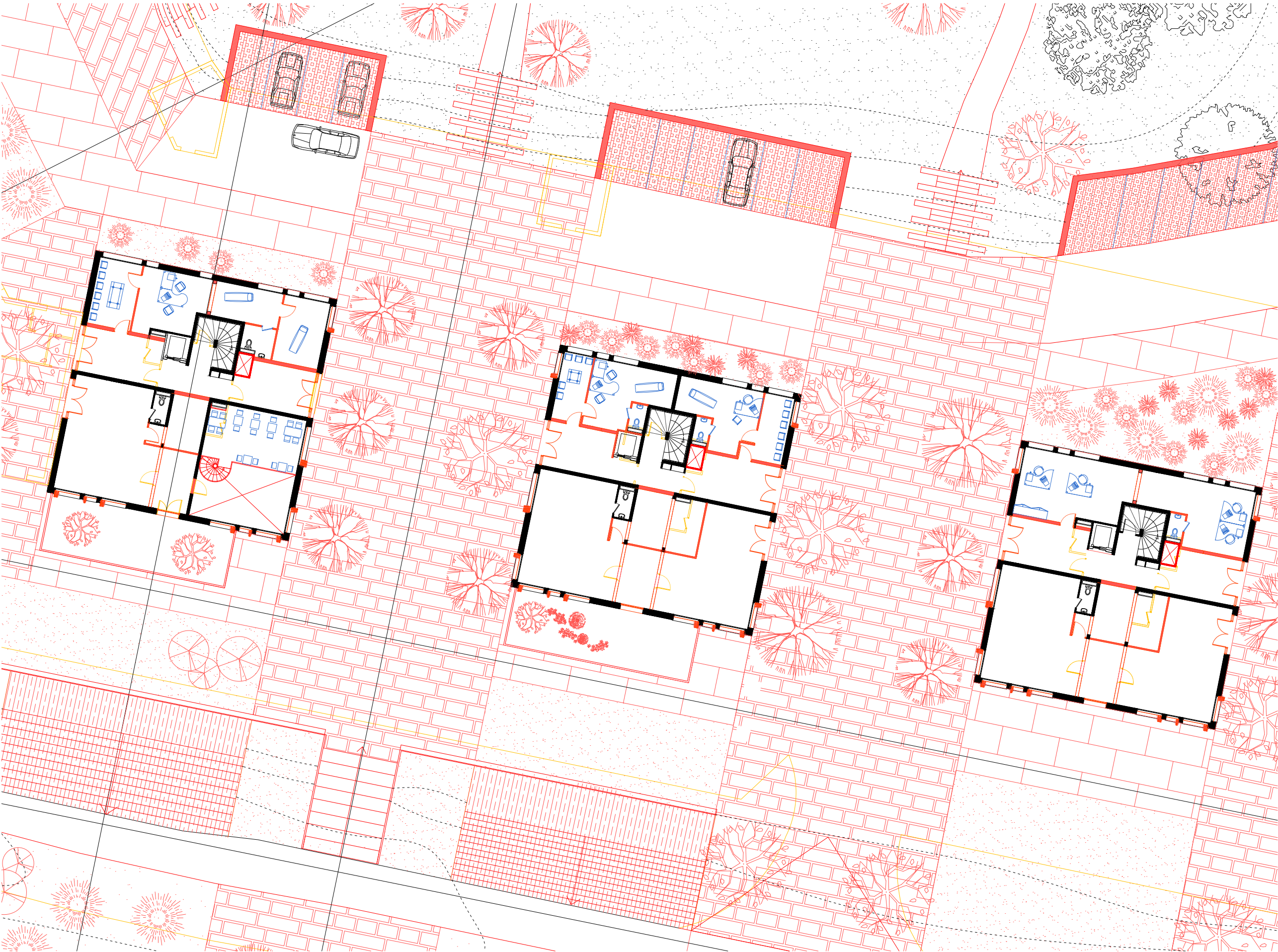
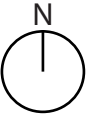
Avenue de l'Europe, 100e





Plan de sol

Détail plan RDC

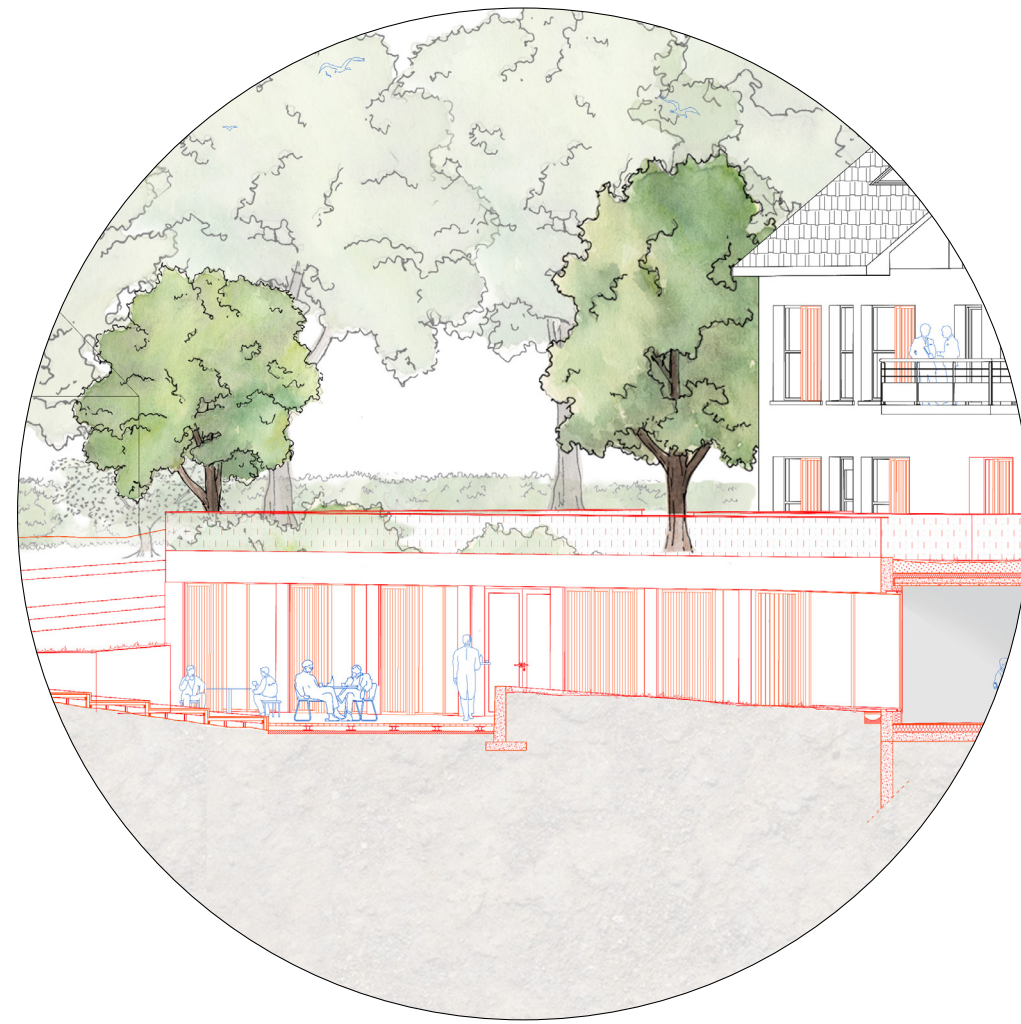
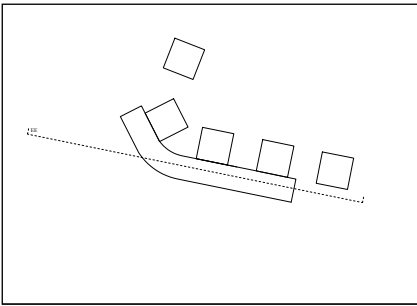






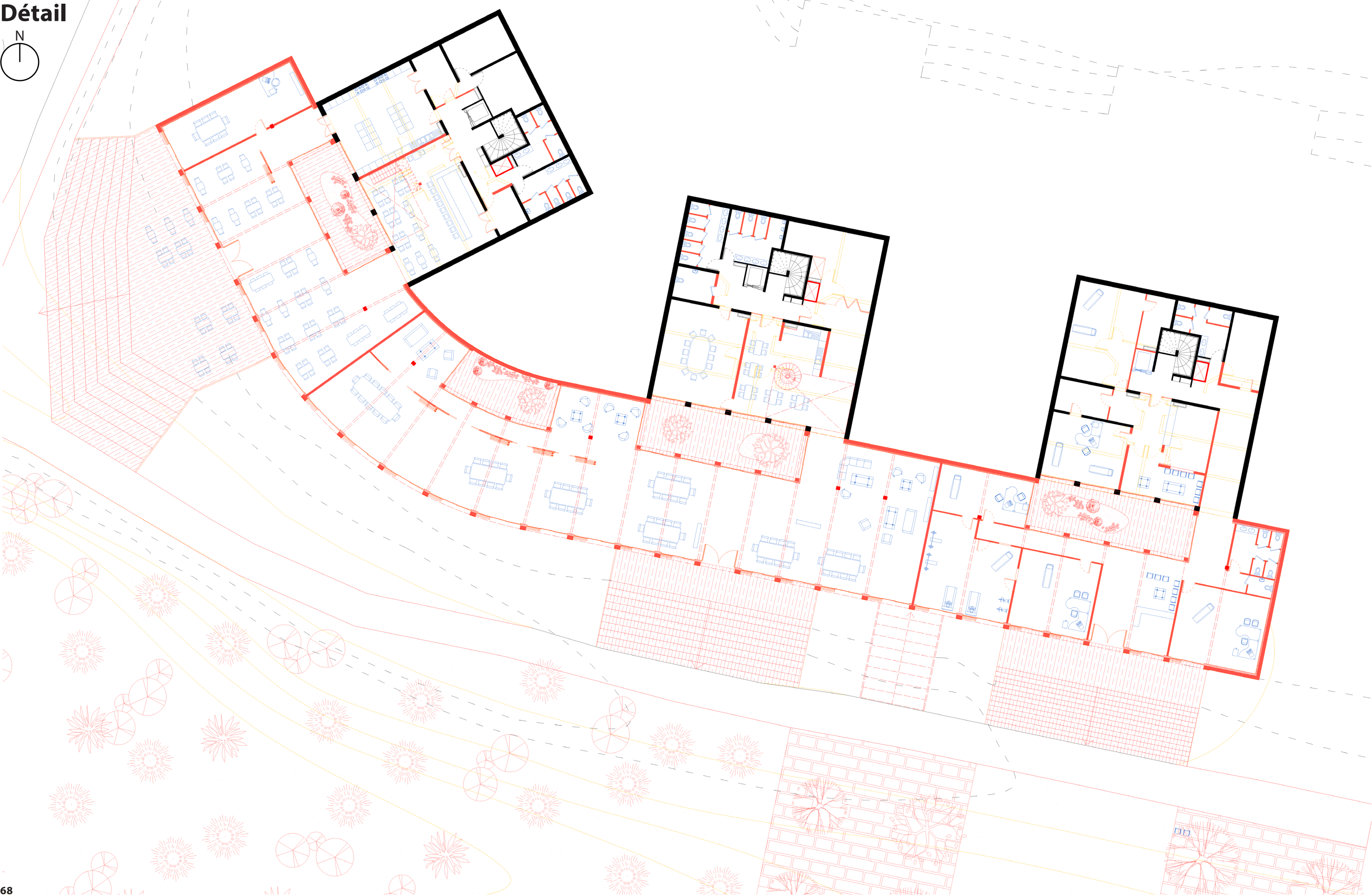
Coupe perspective

Un bâtiment unificateur, 100e



Plan de sous sol

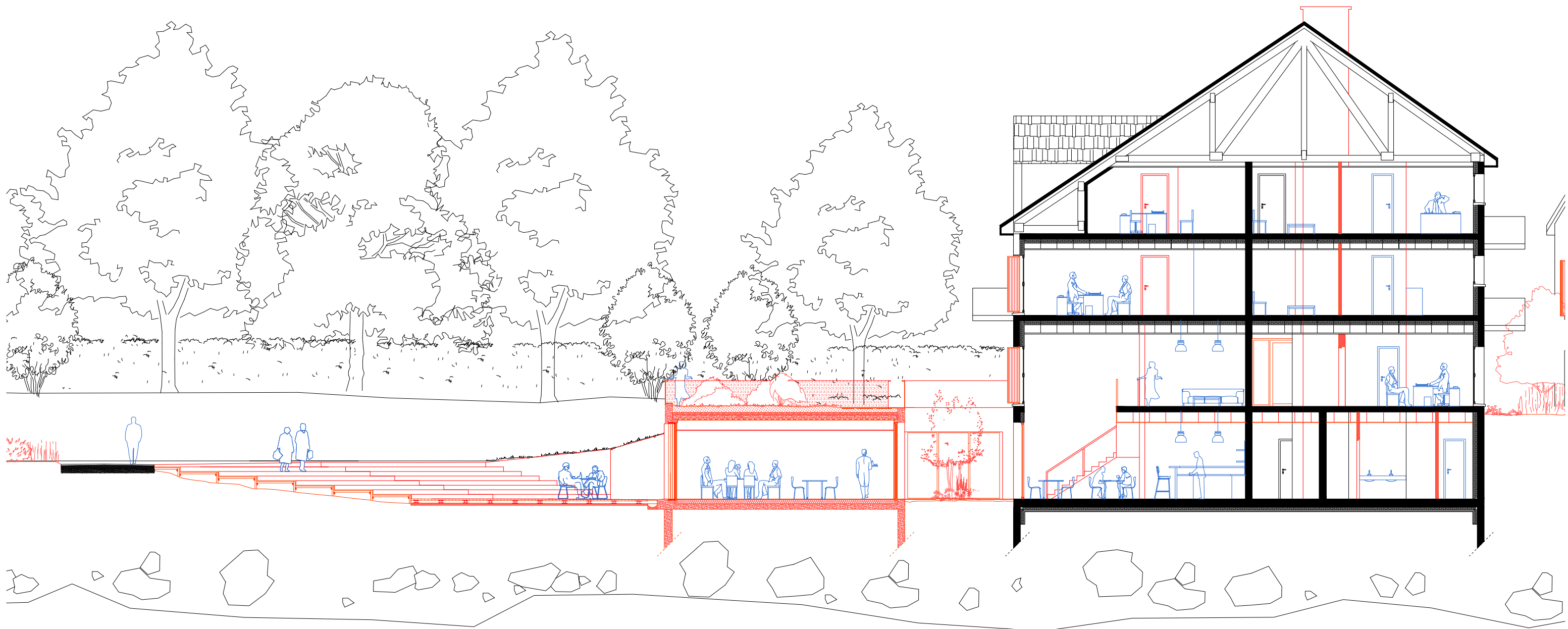
Détail





Coupe

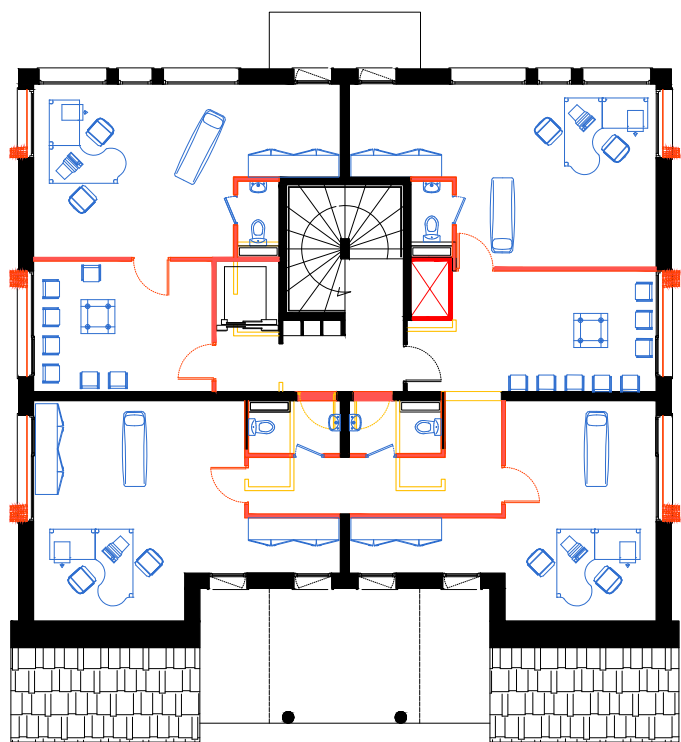
Restaurant associatif



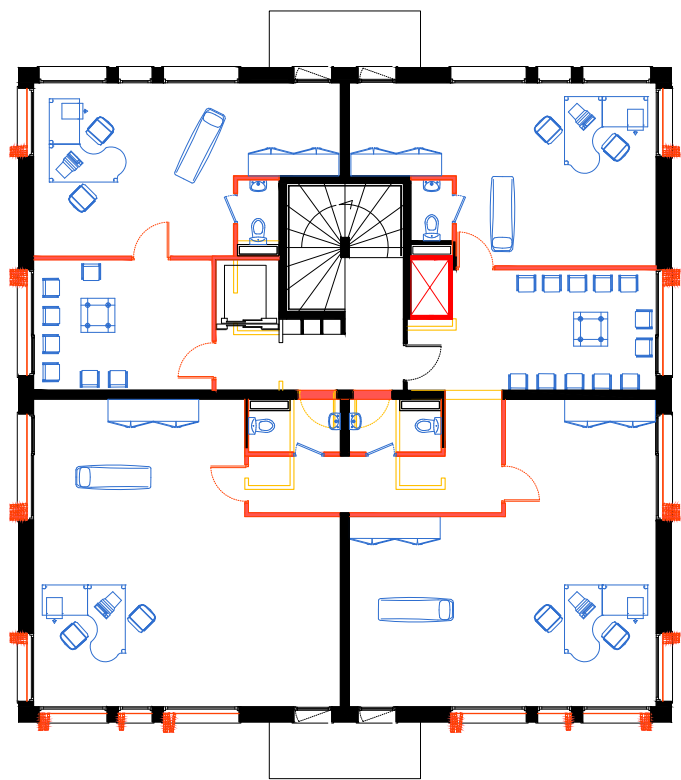


Plans de niveaux

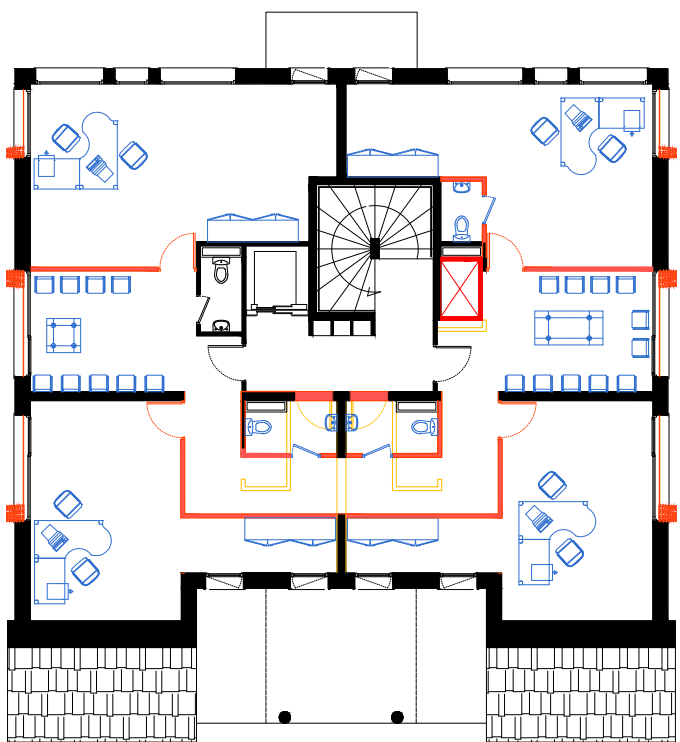
Partition des sols existants 100e



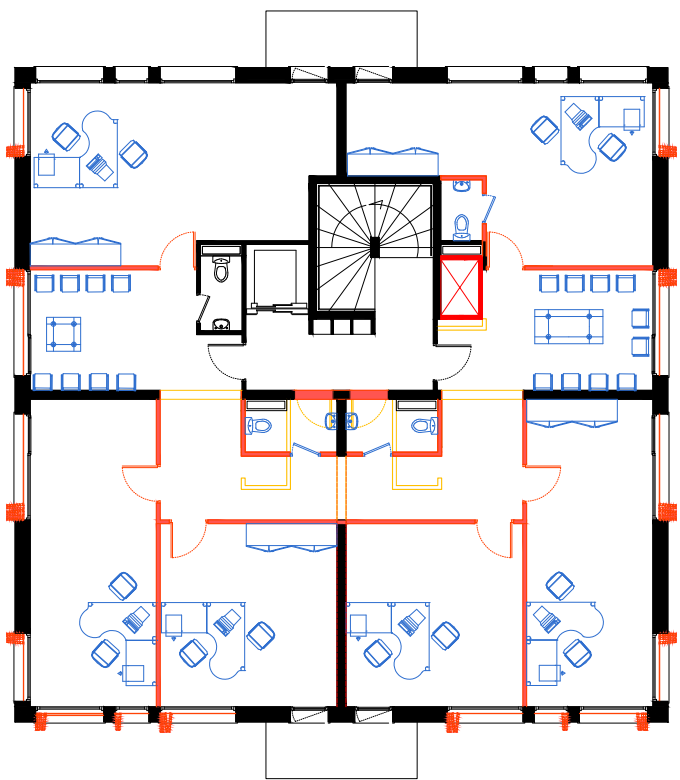
R+2
Cabinet d'acupuncture
Espace de Santé de Blois



R+1
Cabinet de Kinésithérapie
et d'Osthéopathie



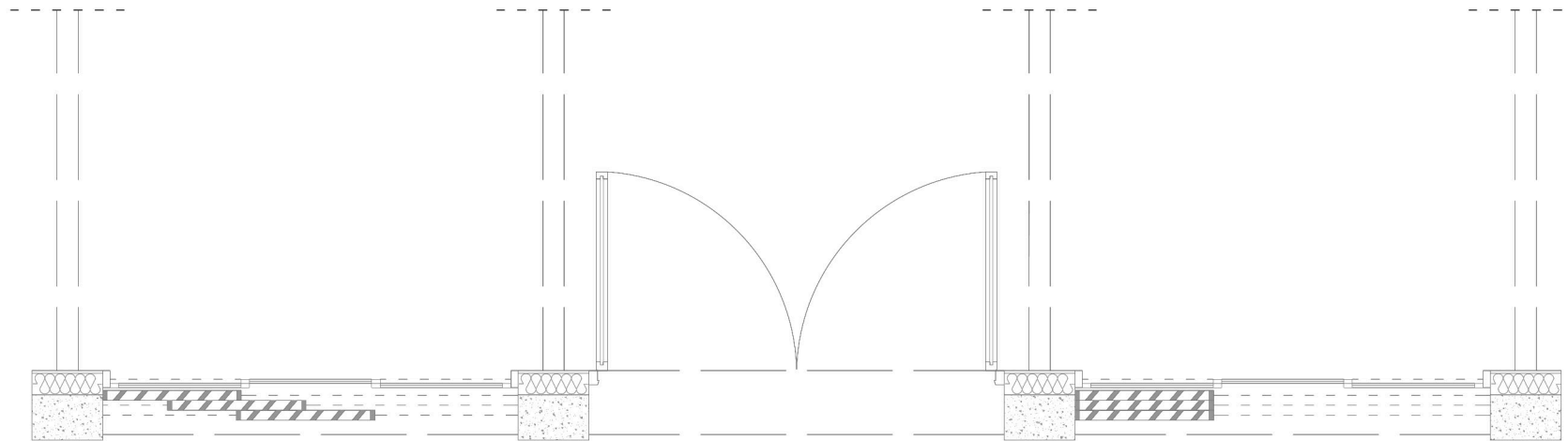
R+2
Cabinet Huissier



R+1
Cabinet Avocat

Détail façade

50e

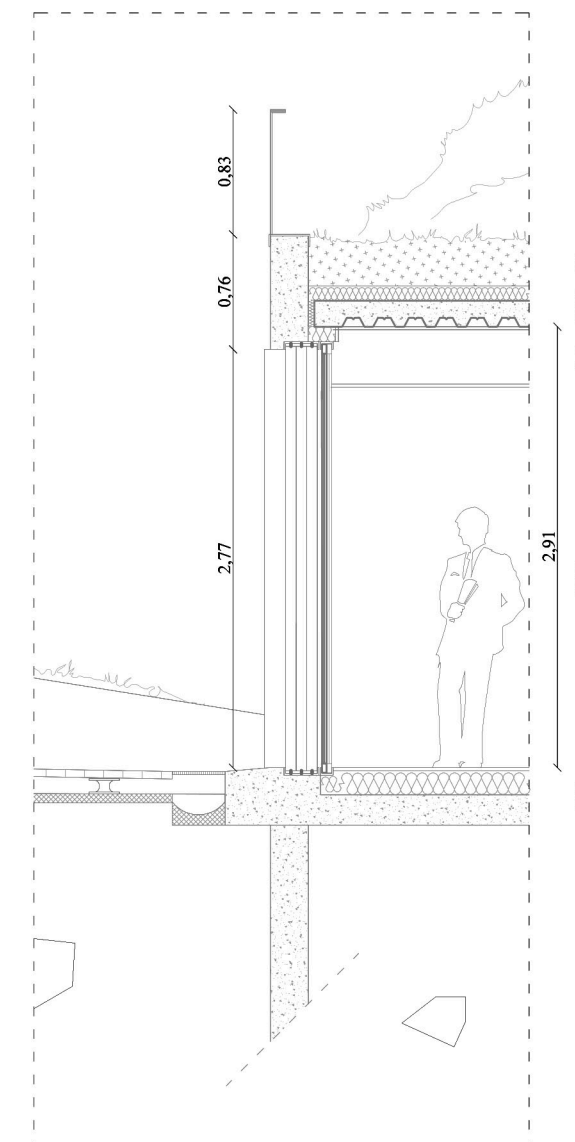


Zoom sur la façade du bâtiment depuis le parvis

La façade de béton privilégie de grandes verticales afin d'accentuer l'effet d'arrimage au sol des bâtiments existants. La mise en relief de ces verticales, constituant les pilastres, permet de donner un effet d'éléments porteurs sur lesquels on vient déposer une grande horizontale qui constitue le sol. Ce travail de façade permet ainsi de donner une impression de la lourdeur d'un sol porté qui s'ouvre pour être habité.

De même, les fenêtres suivent le même schéma, les horizontales sont encastrées dans l'épaisseur du mur de manière à favoriser les verticales et de constituer un sol continu. Les brises-soleil verticaux et mobiles permettent la création d'une façade vivante.

La constitution de la façade permet une lecture de la structure de portiques présente à l'intérieur du bâtiment. La façade se constitue de béton banché. De grandes traces verticales s'appliquent sur les pilastres, au contraire des grandes horizontales qui se concentrent sur la partie supérieure. Analogie d'un sol porté, cette partie est donc marquée de grandes horizontales qui rappellent les différentes strates d'un sol.



Annexes

Références

Manufacture Plaine d'Achille, Saint Etienne, Alexandre Chemetoff

Ce projet est la reconquête d'un territoire industriel visant à le transformer en grand espace public et parc urbain. En plus de piétoniser une grande partie du parc, on a la mémoire de ce qu'était le site. Un grand travail de sol est pensé dans la manière d'associer l'existant et les nouveaux espaces. De même, ce projet d'espace libre se caractérise dans l'extrusion de ce qui était présent permettant de garder certaines traces. Le soucis de garder une certaine mémoire du site est un enjeu que je voudrais retranscrire dans le projet.



Tea House , Boa Nova, Alvaro Siza

L'aménagement de l'espace public du projet d'Alvaro Siza permet de relier le parking au restaurant. Inscrit dans la topographie du site, ce cheminement pédestre offre des vues diverses et plus ou moins larges sur la côte grâce au mur de soutènement qui articule différents espaces. Le matériaux très minéral rappelle l'inscription du projet dans un sol.



Quartier de l'Acropole, Dimitri Pikionis

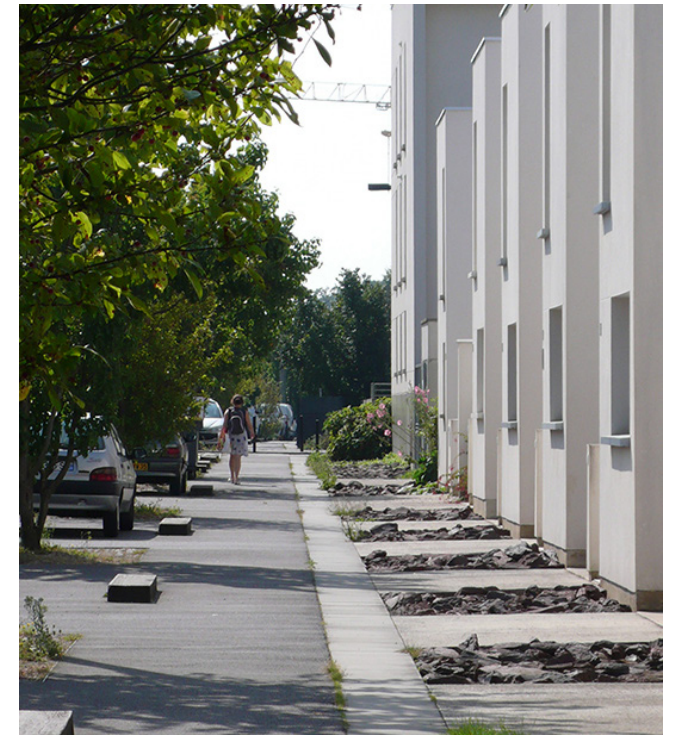
Ce projet consiste à relier à travers un parcours pédestre d'un côté les bâtiments antiques d'Athènes qui s'opposent à l'architecture moderne du musée contemporain. Le parcours pittoresque ainsi construit se compose de matériaux trouvés sur place et offre des vues dégagées et des temps d'arrêt sur le paysage alentours.



Aménagement du Quartier de la Morinais, Saint Jacques de la Lande, Bruel Delmar

Cette référence est très intéressante dans la manière de réaménager et de requalifier un quartier. Projet urbain global, toutes les échelles sont traitées allant des nombreux espaces publics (voie rapide et douce, place) aux seuils des bâtiments.

Les flux de voitures et piétons sont pensés ensemble allant jusqu'à créer des zones de partage de ces deux flux. Ajouter de la végétation, limitant les zones imperméables au sol et augmentant le rapport entre la ville et son territoire tels sont les enjeux que je tente de développer dans le projet.



Références

Projets de parking, Bas Smet

Les projets de parkings de l'architecte Bas Smet sont très intéressants dans la manière qu'à l'architecte de traiter des zones de partage entre le flux doux du piéton et le flux plus rapide de la voiture. L'espace de stationnement des véhicules est aménagé de manière à créer des espaces qualitatifs. Très végétalisés, ces espaces ne sont pas imperméables comme peut l'être le sol de mon site de projet, mais sont, au contraire perméables créant ainsi davantage de relations avec le sol du site. Voulant ainsi entretenir un lien plus fort avec le sol de ma parcelle, un aménagement au sol va être privilégié.



Maison de santé, Bernard Quirot

En plus d'avoir un programme similaire à celui que je développe dans le projet, cette intervention me permet de me pencher sur la relation qu'entretiennent les différents bâtiments reliés par un grand espace public.

Mis en scène par cet espace, les bâtiments relient les différents niveaux de sol du site. Accueillant un programme qui implique une certaine intimité, les façades offrent des ouvertures stratégiquement placées de manière à limiter les vis à vis.



Université de loi, Chartier Dalix

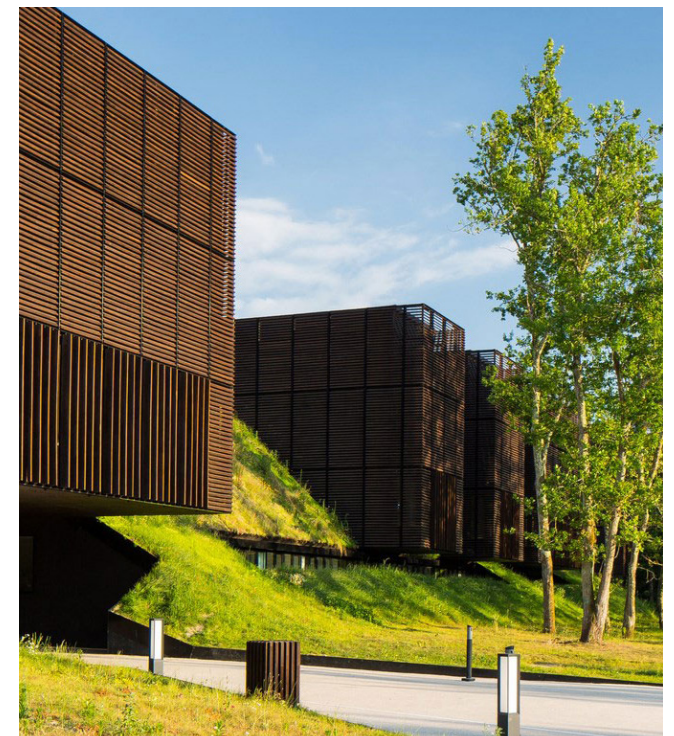
Ce projet de restructuration de l'ancienne caserne parisienne en université de Droit se compose de différents espaces comme le grand espace public qui fait face à un bâtiment en sous-sol. La mise en évidence d'un sol qui s'ouvre pour accueillir un amphithéâtre est permis par la douce pente du terrain qui amène progressivement l'utilisateur au bâtiment.

L'analogie du sol qui s'ouvre se trouvant dans mon projet, je m'intéresse au dialogue qu'entretient le bâtiment avec la pente du site.

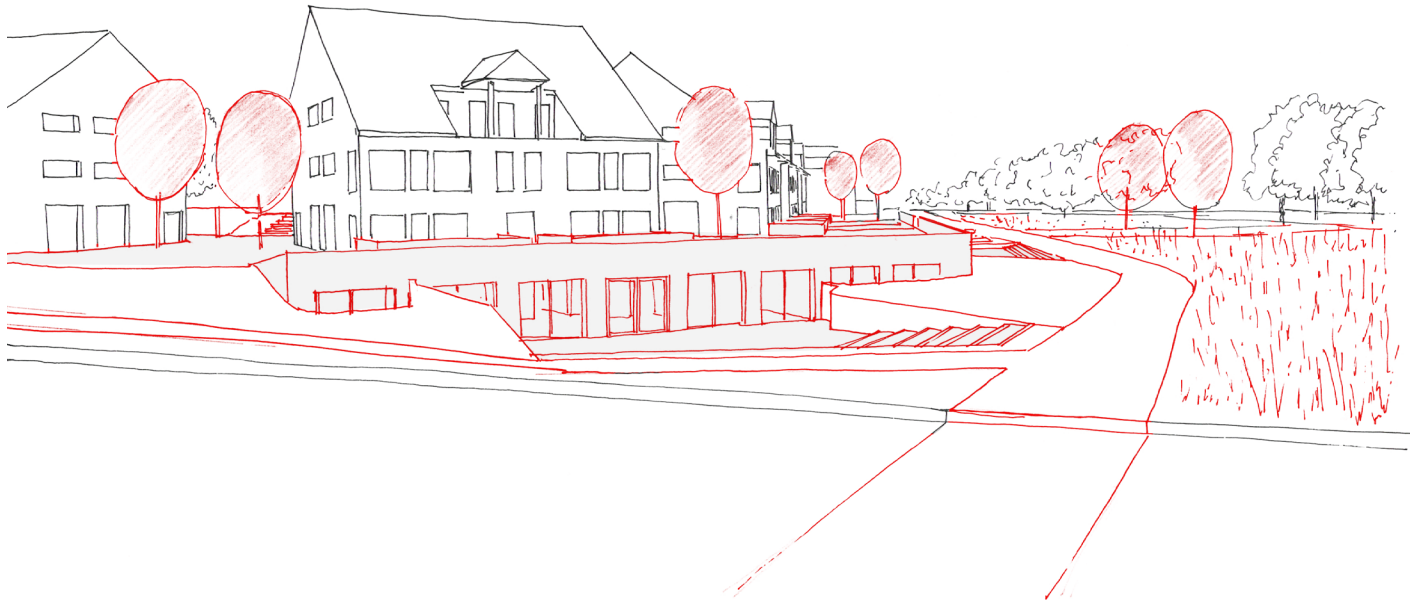
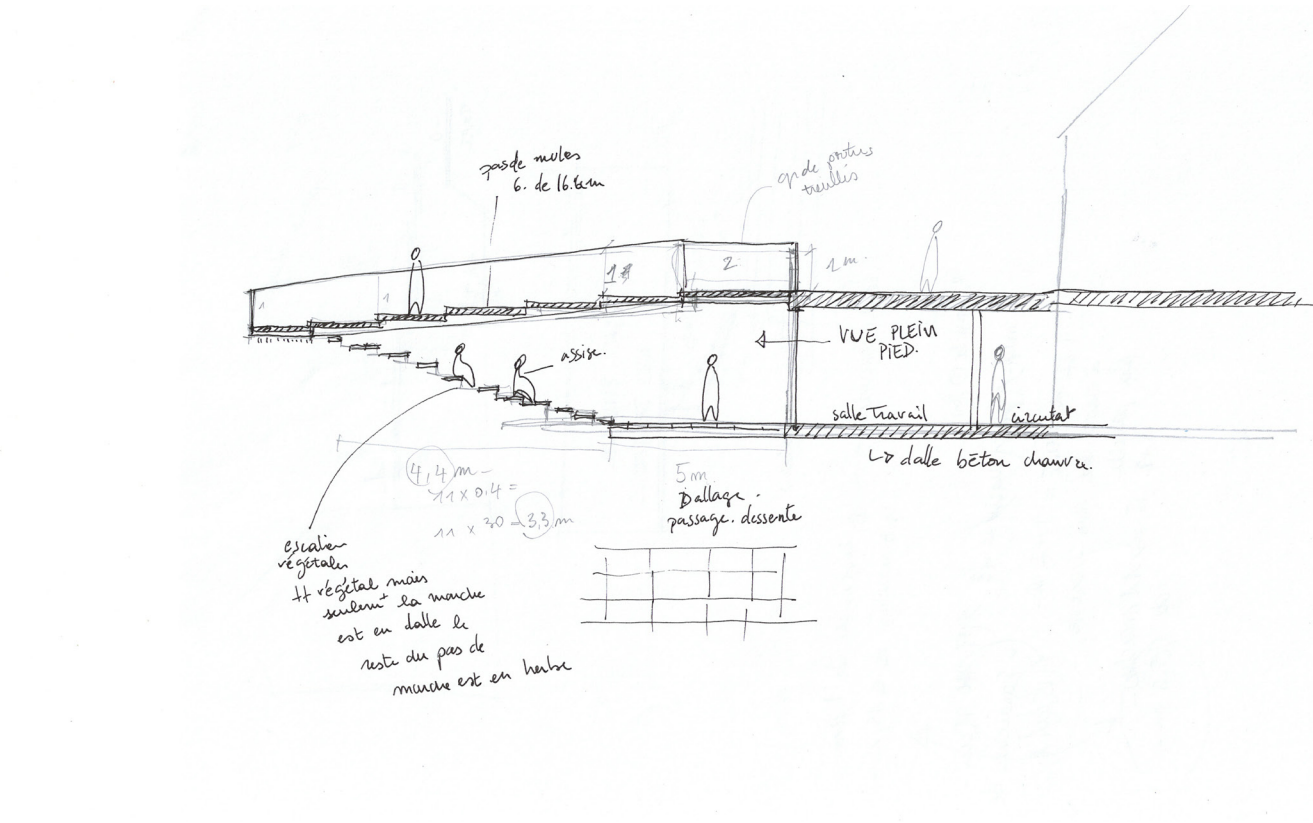
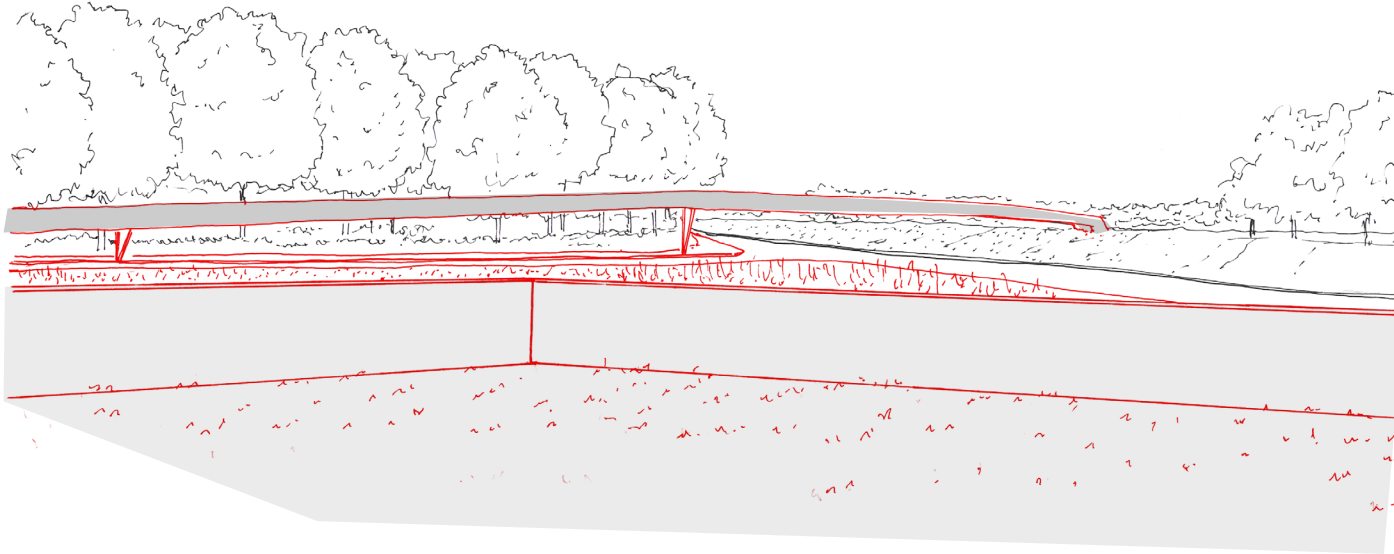
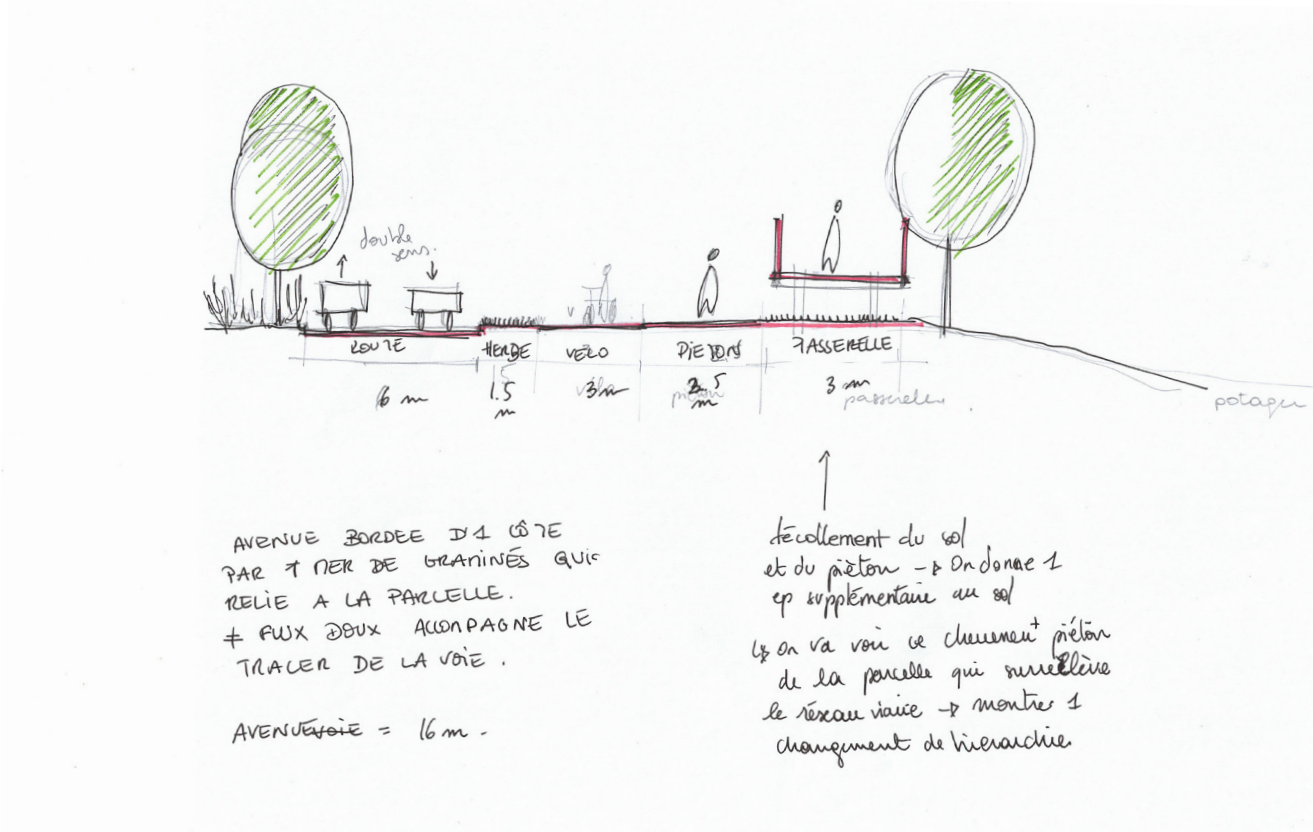


Centre de formation des apprentis, Mont de Masan, Marjan Hessamfar et Joé Vérons

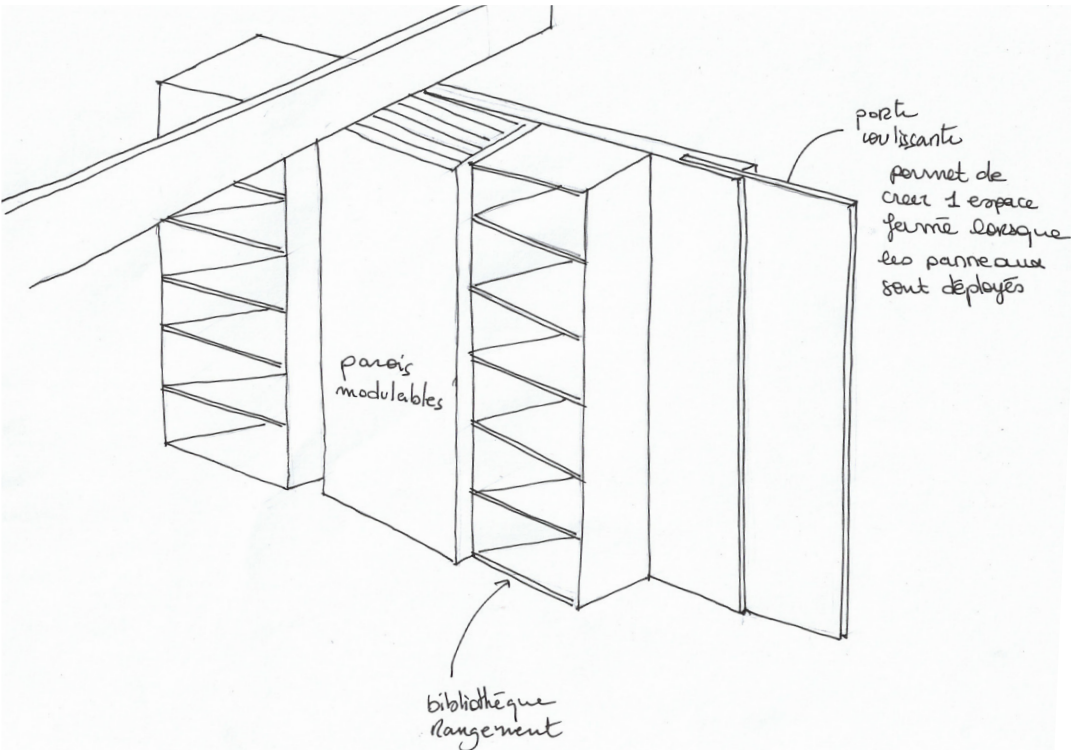
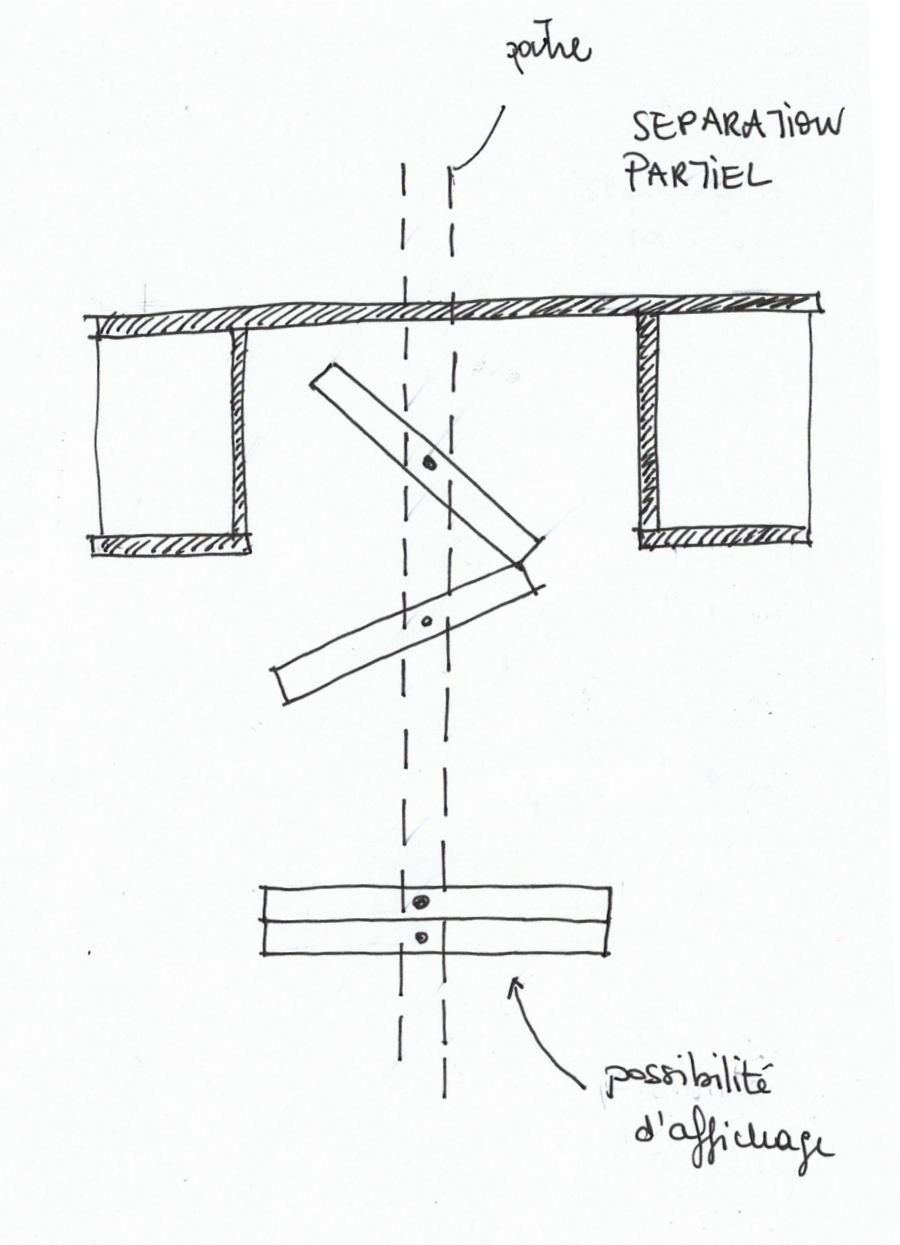
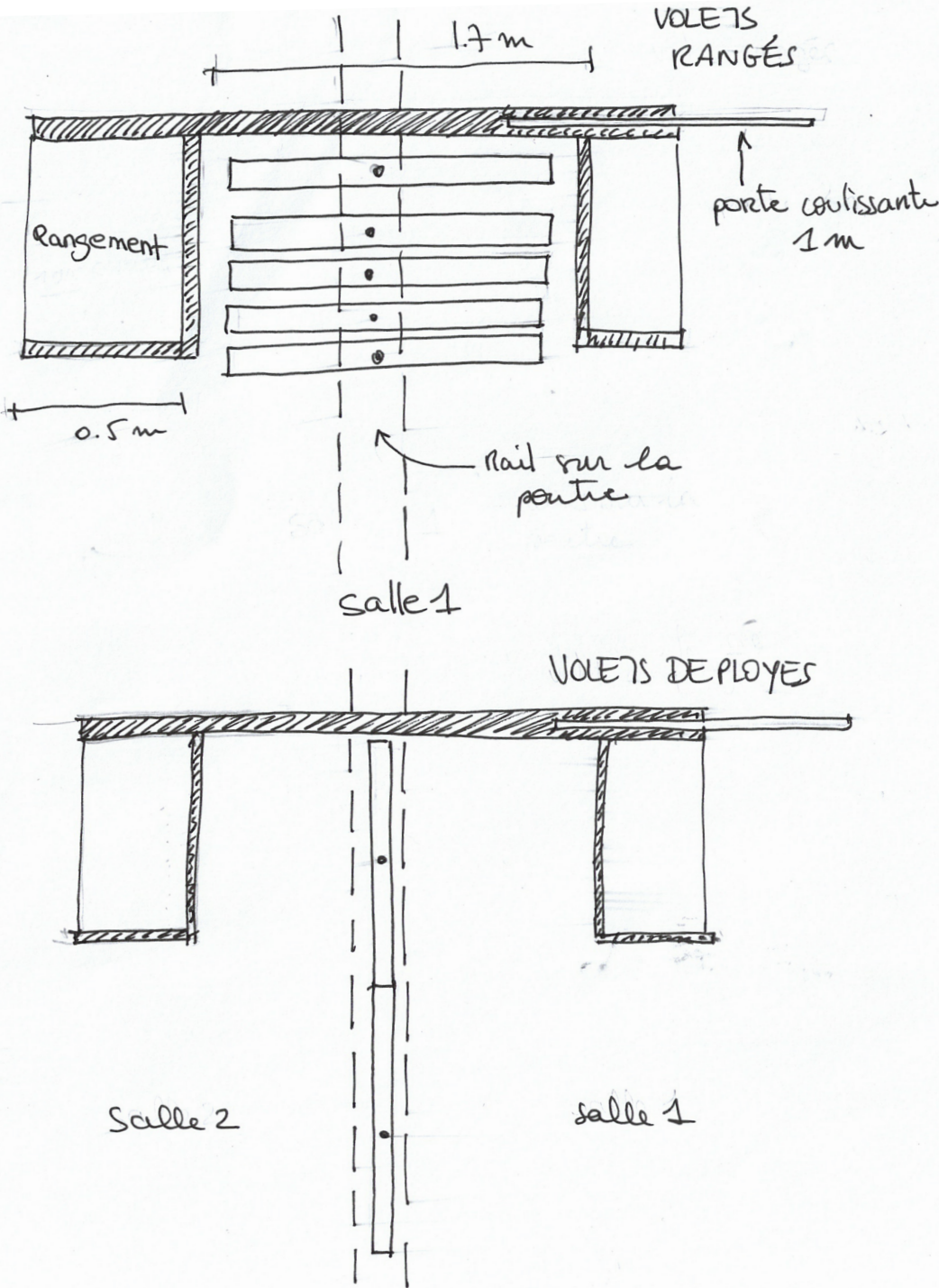
Construit dans un sol, le bâtiment développé dans le projet doit garder un certain rapport à la topographie du site. Aussi je me suis penchée sur le projet de centre de formation des apprentis qui s'avère particulièrement intéressant dans sa relation à la topographie. Alternant volumes sous terre et libres, le bâtiment s'organise avec la topographie artificielle du terrain. Certains espaces disparaissent sous la pente ne laissant apparaître que les fenêtres en bandeaux. Le volume construit est presque invisible sous la pente.



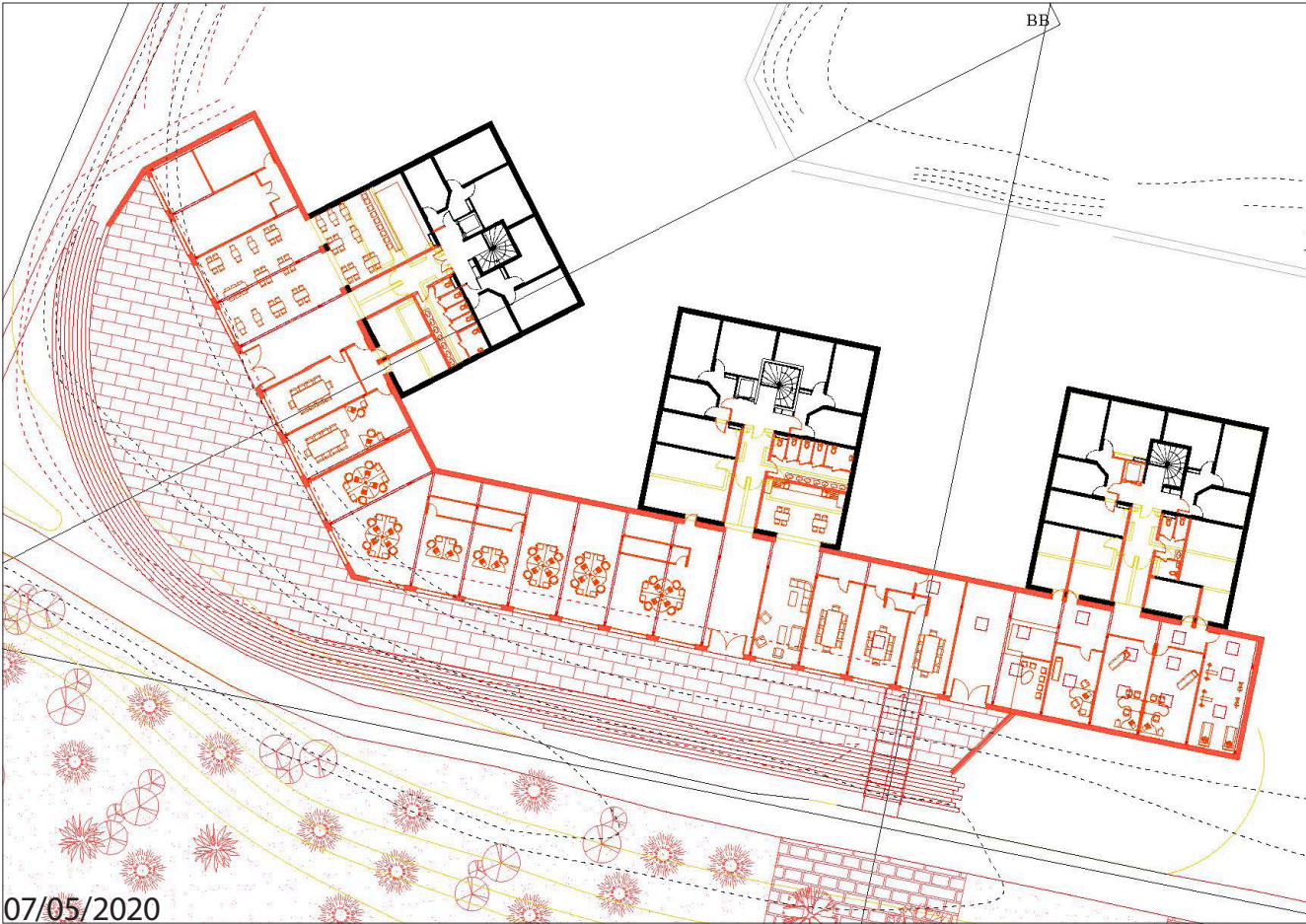
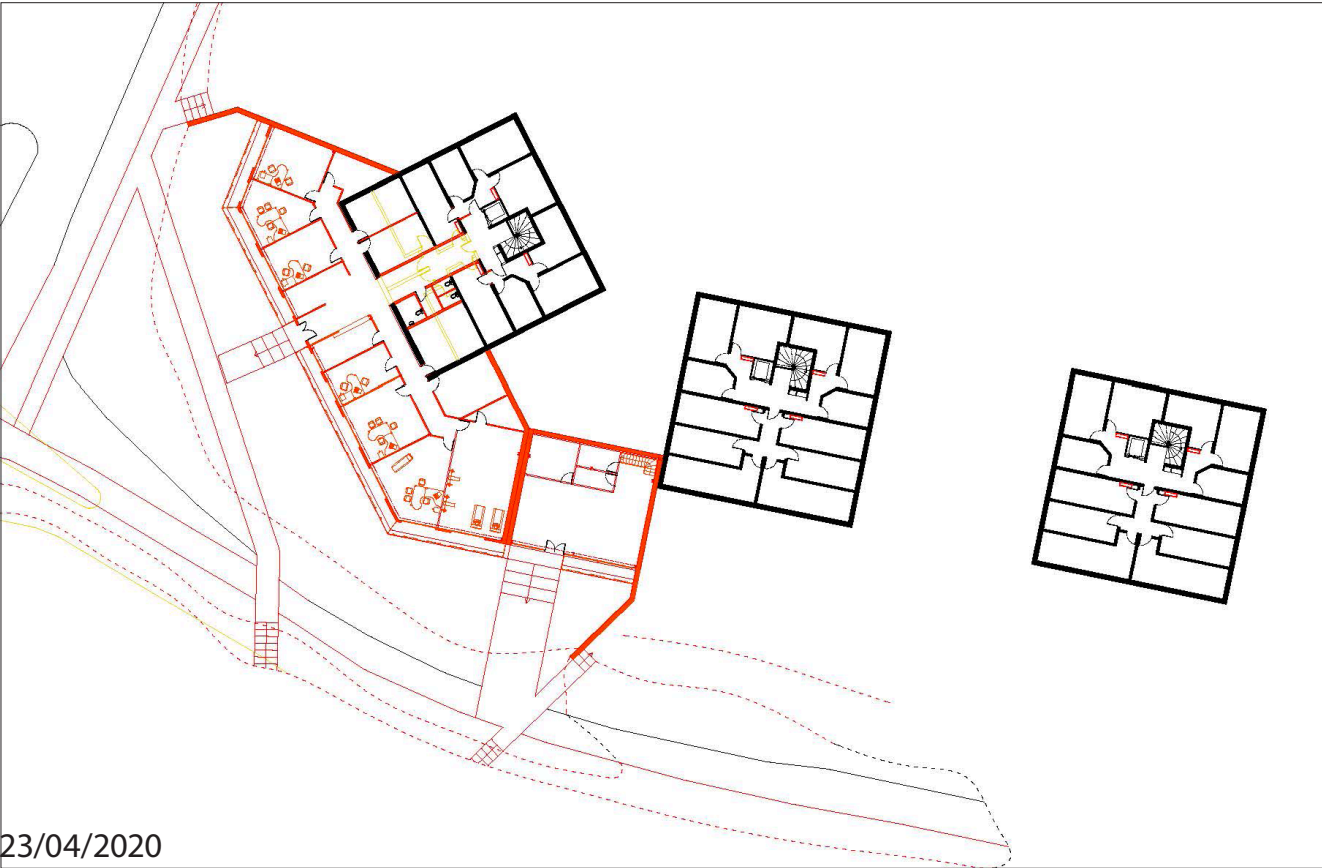
Croquis



Croquis



Evolution projet



Unification d'un sol

Maude Le Dû

Master Transformation, PFE 2020

PFE 2ème semestre 2020

Enseignants :
Luc Baboulet, architecte ;
Julien Boidot, architecte ;
Paul Landauer : architecte, HDR ;
Jean Souviron, architecte ingénieur.

Master dirigé par Paul Landauer